

# Charenton magazine

N° 177 - février 2013



**Le commerce de proximité :  
un art de vivre**



## Derniers regards sur 2012

4

# SOMMAIRE

février 2013 N° 177

9



**Du nouveau pour la restauration scolaire**

15

**“Projet Coeur de ville” : zoom sur les aménagements paysagers**

17

**EHPAD Gabrielle d’Estrées : l’aboutissement d’un long chemin**

18



**Le commerce de proximité, un atout majeur à préserver**

27



**Vertical’ Grimpe : le jeune club deviendra grand**

33

**Courrier des lecteurs**

28



**Les actualités et l’agenda culturel et artistique de la Communauté de communes**

**Charenton magazine N° 177 - février 2013**

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : **Jean-Marie Brétilion**

Chef d’édition : **Anne-Marie Thierce** - Directeur de la rédaction : **Denis Bansard**

Coordinatrice de rédaction (01.46.76.47.93) : **Céline Lormier**

Rédactrice : **Marion Fuzon**

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : **Denis Bansard - Xavier Delaruelle - Céline Lormier**

Photos : **C.Bellotte - M.Fuzon - C.Lormier - J.P Le Nai - I.Stefan - Fotolia** - Mise en page : **JM. Hillereau**

Impression : **ETC. INN** - tiré à 18 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : **Avobox**



## Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

L'année 2013 démarre dans un contexte financier très délicat et nous le ressentons à Charenton où une partie de la population a du mal à joindre les deux bouts. Il est dans notre mission et dans celle de notre centre communal d'action sociale d'aider nos concitoyens à faire face aux difficultés.

La situation économique pèse aussi sur nos commerçants. La période des fêtes de fin d'année, suivie de celle des soldes, n'a pas totalement compensé, pour certains d'entre eux, une baisse de leurs recettes. Nous restons donc particulièrement attentifs au bien-être et au bien-vivre de nos commerçants charentonnais et c'est la raison pour laquelle j'insiste régulièrement pour que nous fassions travailler nos commerces de proximité.

La rénovation du centre-ville, malgré les travaux qu'elle occasionne durant quelques mois, est aussi destinée à revaloriser ce centre historique et commercial. Il en est de même du stationnement avec la prochaine mise en place d'un système permettant la gratuité d'un quart d'heure pour des courses rapides et l'existence du parking horaire souterrain de la Mairie à un tarif très attractif pour des courses plus longues.

De la même façon, j'ai demandé aux services municipaux de travailler sur la possibilité de mettre en place un droit de préemption urbain sur certaines zones commerciales de la commune. En clair, la Ville pourrait définir un périmètre de sauvegarde et préempter un bien destiné à la vente afin de préserver son activité artisanale ou commerciale.

Très attaché à la liberté du commerce, nous réfléchissons cependant à une telle mesure ayant notamment pour objectif de maintenir les commerces de bouche, si indispensables au lien social et à l'attractivité de notre ville.

*Bien sincèrement.*



Votre Maire, **Jean-Marie Brétilon**  
Conseiller général du Val-de-Marne



DERNIERS REGARDS

## Charenton sur Glace 2012

**La patinoire a fait encore une fois, le bonheur de tous les amateurs de glisse, petits et grands !**

**Du 14 décembre au 6 janvier, pour cette 5<sup>e</sup> édition, plus de 15 000 personnes sont venues patiner en plein air sur la place Briand, profiter des animations ou assister aux spectacles offerts par la Ville.**



Jean-Marie Brétilon et Jean-Marc Baccara, initiateurs de l'animation, autour de Philippe Candeloro.



Les plus jeunes n'avaient pas été oubliés avec un jardin de glace de 150 m<sup>2</sup>.



Philippe Candeloro a enflammé le public de la patinoire le 19 décembre dernier.



La féerie était au rendez-vous avec le joli conte d'Anastasia le 5 janvier 2013.



Cette 5<sup>e</sup> édition n'a pas dérogé à la règle : elle fut un grand succès !

RETOUR EN IMAGES

## Bonne année 2013 !

**Le 7 janvier dernier, le cœur de Charenton a battu plus fort que les autres jours à l'occasion de la cérémonie des vœux. Les habitants ont été très nombreux à se rendre à l'espace Nelson Paillou, à l'invitation de Jean-Marie Brétilon.**



Chaque invité a reçu les bons vœux du Maire, du Conseil Municipal et du Député.



Les imitations du chansonnier Michel Guidoni ont enchanté l'assistance.



Un chèque de plus de 8000 € a été remis à la représentante de l'Institut Curie.



Le Maire a annoncé qu'il n'y aurait pas d'augmentation de la fiscalité locale en 2013.



Décoré de multiples coeurs, l'espace Nelson Paillou était comble.

## SOLIDARITÉ

### Un bel élan de générosité

Plusieurs associations et entreprises charentonnaises s'étaient mobilisées le 8 décembre dernier autour de **Firmin Solanès, coordinateur Téléthon de Charenton depuis 24 ans**, afin de proposer des stands et animations au profit du Téléthon. Cette année encore, de nombreux bénévoles allaient à la rencontre des Charentonnais afin de collecter des fonds.

Ce rendez-vous de la solidarité permet, depuis 26 ans maintenant, de faire avancer la recherche et de **lutter contre les maladies génétiques**. Sur différents sites de la ville, tout au long de la journée, chacun était invité à se mobiliser pour cette grande cause, en participant à des événements sportifs ou festifs.

Les bénévoles charentonnais ont souhaité

mettre leur énergie au service de cet événement populaire qui rassemble et fédère autour d'une même et unique cause. Attentifs à chaque détail et faisant preuve de beaucoup de dévouement, ils accueillaient le public sur des stands situés notamment sur les places de l'église et Aristide Briand, mais aussi dans les équipements sportifs de la ville.

Parmi toutes les animations proposées, on pouvait faire un tour en voiture ancienne **avec le concours du Lions Club et de l'association Vincennes en Anciennes**, s'informer sur les chiens guides pour aveugles et malvoyants, nager, escalader ou encore participer à la nouveauté de cette année, un grand bal de danse country, qui a réuni de nombreux danseurs au palais des sports Téliemaco



Gouin. Un stand de restauration tenu par la **section Allemagne du comité de jumelage** permettait aussi de se réchauffer avec un bon café et de déguster quelques spécialités culinaires traditionnelles. Enfin, comme chaque année, la **société Essilor** a tenu à apporter son soutien financier à cette opération. Ces valeurs partagées, ces moments de convivialité et cette disponibilité de chaque instant des bénévoles ont permis de collecter 15 155 € lors de cette journée. ■

## CONVIVALITÉ

### Un peu de chaleur dans les cœurs

L'Amicale du 3<sup>e</sup> Age propose depuis 1951 un large panel d'activités, de sorties et de séjours aux retraités charentonnais. Les adhérents ont eu le plaisir de recevoir des mains du Maire un colis de Noël le 5 décembre dernier, à l'espace Toffoli. Chacun a pu passer un moment chaleureux, dans la bonne humeur et le plaisir de se retrouver.

Une exposition de photos retraçant leurs dernières rencontres leur permettait aussi de partager des souvenirs passés ensemble. Des attentions, des échanges et des sourires : c'est tout cela qui réchauffe les cœurs de nos aînés ! ■



LUTTE CONTRE LE CANCER

## Beau succès du Noël gourmet et solidaire

Les 14 et 15 décembre derniers, les Charentonnais étaient invités à participer place Briand à une initiative conviviale : un Noël gourmet et solidaire. De très nombreuses personnes ont répondu à cette manifestation qui donnait également le coup d'envoi de l'ouverture de Charenton sur glace. Toutes les générations se sont ainsi réunies autour d'un repas sous le chapiteau de l'espace restauration de la patinoire.

Ce sont près de 600 personnes qui ont pris plaisir à se retrouver, entre amis, en famille, sur de grandes tables où chacun pouvait à la fois déjeuner et faire un geste au profit de la lutte contre le cancer. Les produits gastronomiques ont été mis à l'honneur avec des huîtres iodées, des foies gras savoureux, des fromages des régions.

Les retraités bénévoles de l'**Amicale du 3<sup>e</sup> Age** et de l'**Association des Familles de Charenton**, sans qui rien n'aurait été possible, avaient préparé leurs plus beaux gâteaux. Leur présence, leur sens de l'accueil et du service ont beaucoup contribué au succès de cette manifestation.

La recette de ces deux déjeuners s'élève à 7 000 €, auxquels s'ajoute un montant de 1 000 € généreusement offert par le propriétaire du manège, Maurice Chemin, situé près du kiosque. Lors de la cérémonie des vœux, le Maire, Jean-Marie Brétilon a donc remis un chèque de 8 000 € à Agnès Hubert, représentant l'**Institut Curie**. Cette dernière a expliqué que les fonds serviraient à la recherche sur les thérapies ciblées. ■



### SOLIDARITÉ

#### Personne n'a été oublié pour le réveillon

Pendant la période des fêtes, il est important de veiller à ce que tout le monde reçoive un peu d'attention et de chaleur humaine. Les bénévoles de l'**association des Petits Frères des Pauvres**, qui en 2012 célébrait ses 25 ans, en ont bien conscience et c'est avec dévouement qu'ils se consacrent régulièrement au service des personnes âgées isolées ou en précarité. Le 24 décembre dernier, ils ont ainsi célébré le réveillon à l'espace Toffoli en présence du Maire, Jean-Marie Brétilon, de son épouse Annie et du Député de notre circonscription, Michel Herbillon.

Le lendemain, au sein de l'église Saint-Pierre, 130 convives ont déjeuné, en présence de Monseigneur Santier, évêque de Créteil, à l'invitation de la communauté Sant' Egidio, qui vient en aide aux personnes sans-abri. Ces réseaux d'amitié et de soutien sont assurés par des bénévoles, qui font preuve d'un grand sens de la solidarité et de la fraternité. ■



MARIE-HÉLÈNE MAGNE

## Chevalier des Palmes académiques

La médaille de Chevalier des palmes académiques a été remise à Marie-Hélène Magne, Maire adjoint chargé de l'éducation, des mains du Maire, Jean-Marie Brétilon, lors d'une cérémonie en mairie le 12 décembre dernier.

Collègues, enseignants et élus, amis et collaborateurs s'étaient pressés autour d'elle pour saluer son engagement et son implication sans faille auprès de la communauté éducative.

Dans son parcours professionnel, puis dans ses responsabilités municipales, elle a toujours fait preuve de valeurs citoyennes, désireux assurer à tous les jeunes Charentonnais un enseignement de qualité.

Passionnée, précise, parfois même pugnace, elle œuvre pour le bien-être des enfants, leur épanouissement et l'enrichissement de leurs connaissances.

D'ailleurs, son expérience, sa connaissance des équipes et des familles lui permettent d'établir des relations constructives, toujours très appréciées.

Cette distinction rend un hommage mérité à Marie-Hélène Magne, qui sait créer des liens forts et trouver sans cesse des moyens de mettre en œuvre des initiatives pédagogiques. ■



PARTAGE

## Finir l'année sur des notes de gaieté

Au cours du mois de décembre, les établissements de la petite enfance et des écoles maternelles ouvrent traditionnellement leurs portes aux parents lors de fêtes réunissant les familles et les professionnels. Pour l'occasion, les établissements revêtent leurs plus belles décorations pour créer une ambiance chaleureuse et chacun se rend disponible pour dialoguer et faire connaissance. Diaporama retraçant les temps de vie, photos, comptines, chants et petits spectacles : rien n'était trop beau pour rendre ce moment unique et précieux.

Jean-Marie Brétilon est venu prendre part à ces moments de convivialité, participant volontiers à ces temps d'échanges et de partage. Dans les crèches de la ville, il a notamment remis à chaque enfant un livre que tous auront plaisir à parcourir. Chaque année, les jeunes écoliers de maternelle reçoivent eux aussi un ouvrage avec de belles histoires. ■

SPECTACLE

## Ronde de nuit pour les petits

Un public haut comme trois pommes est venu se hisser sur les fauteuils du Théâtre du Val d'Osne en décembre dernier : les élèves de maternelle ont en effet assisté à un spectacle conçu pour eux par les enseignants Dumistes des Conservatoires. Pour beaucoup d'entre eux, cette sortie scolaire aura été fascinante, unique et captivante : les yeux des enfants brillaient à la fin de la représentation. Guidés par la voix d'un narrateur, ils ont plongé dans "les contes de la nuit", une création théâtrale et musicale empreinte de sensibilité et de poésie. Quatre artistes sur la scène et pourtant tellement de situations, de personnages, d'émotions qui ont su séduire et divertir les petits. Avec beaucoup de spontanéité, ce jeune public s'est montré enthousiaste, chantant et applaudissant avec les comédiens.

Offerts par la Communauté de communes aux enfants de Charenton et Saint-Maurice, ces contes de la nuit venaient conclure la 11<sup>e</sup> rencontre des arts et de la musique. ■

NOTRE-DAME DES MISSIONS

## Remise de diplômes

Voici venu le temps des heureuses cérémonies de remise de diplômes pour les anciens élèves de terminale du lycée Notre-Dame des Missions ! L'établissement a en effet organisé le 12 janvier dernier un événement pour remettre officiellement aux lauréats leur diplôme du Baccalauréat au sein de la Chapelle de Conflans. Ce sont donc 106 jeunes qui ont obtenu le document symbolique marquant la fin des études secondaires et ouvrant la voie vers la poursuite d'études supérieures. Parmi eux, bon nombre d'élèves ont obtenu des mentions. Familles, amis et équipes enseignantes étaient également présents pour célébrer ces bacheliers lors de cette cérémonie solennelle. ■



## ECOLIERS CHARENTONNAIS

# Qu'y a-t-il dans leurs assiettes ?

Dernièrement, comme elle le fait tous les 4 ans, la Ville a procédé à un appel d'offres pour la restauration scolaire. Elle a établi avec exigence un cahier des charges, en partenariat avec les associations de parents d'élèves, réaffirmant sa volonté de proposer aux enfants des prestations de qualité.

Le prestataire actuel, la société Sogeres, a obtenu le marché. C'est ainsi que, depuis le 2 janvier dernier, les menus présentés aux enfants des écoles maternelles et élémentaires, mais aussi des accueils de loisirs, s'intègrent parfaitement dans une consommation



responsable. Le pain et les viennoiseries proviennent dorénavant de la boulangerie Epi, située place Bobillot. Les crudités, fruits et légumes sont issus de l'agriculture raisonnée, les différentes viandes sont nées, élevées et abattues en France. Quant au poisson, il est issu

exclusivement de la pêche durable. Ainsi, la Ville atteint actuellement 50 % d'achats responsables, contre les 20 % que préconise la loi de modernisation de l'agriculture de juillet 2010.

Ce service et cette qualité n'ont pas manqué d'être constatés et appréciés par les petits, les premiers intéressés !



**Nouveauté pour les parents :** ils peuvent consulter les menus de leurs enfants sur leur smartphone en scannant préalablement le code barre ou le "flash code" présent sur les documents affichés devant les établissements et ci-contre. ■

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

# La collecte du papier encouragée par des poubelles décorées

Parce qu'ils sont les citoyens de demain, les questions d'environnement et de développement durable sont expliquées très tôt aux enfants. Pour ce faire, il existe différentes approches : techniques, scientifiques ou ludiques. Toutes permettent de sensibiliser les plus jeunes à la notion de collecte sélective et à l'émergence de nouveaux comportements à adopter.

C'est ainsi qu'à la fin de l'année dernière est née une initiative qui a fait travailler main dans la main les accueils de loisirs et les équipes enseignantes d'Aristide Briand : la création de poubelles décorées. Destinées à recueillir le papier au sein des classes, chacune de ces poubelles est unique et les enfants leur ont très vite donné des surnoms afin de s'approprier ces nouveaux objets.

Cosmonaute, monstre, personnage de jeux vidéo ou de dessins animés, les thèmes ne manquaient pas pour rendre attractifs ces containers !

Réalisés par les enfants avec l'aide des équipes d'animation des accueils de loisirs, ce sont ensuite les enseignants qui ont pris le relais en procédant à une petite cérémonie pour marquer le lancement de cette collecte du papier dans les classes.

Depuis lors, le fruit de la collecte est déposé, chaque semaine par les enfants, dans un grand bac situé dans le hall de l'école avant d'être envoyé au Sycotm, à Ivry-sur-Seine. ■



## MAGIE DU CIRQUE

# Des artistes sur la piste !



Pour émerveiller les petits, rien de tel que de passer un moment sous un chapiteau, à trembler pour les acrobates, à vibrer devant les tours des animaux et à rire des pirouettes des clowns !

Cette année, les 550 enfants des accueils de loisirs maternels et élémentaires étaient conviés par la municipalité à assister à une représentation du cirque Pinder, sur la pelouse de Reuilly.

Ce grand spectacle, mêlant divertissement et magie, a eu lieu le 28 novembre pour les premiers puis le 19 décembre pour les plus grands.

Un goûter réunissant les familles est venu conclure cette belle sortie. ■

## RENCONTRE

### "Renvoyé spécial" au lycée polyvalent Robert Schuman

Parmi les enseignements dispensés aux élèves de seconde du lycée polyvalent Robert Schuman figure une option appelée "littérature et société". Assurée par un professeur de français et d'histoire-géographie, elle permet aux élèves d'asseoir une culture générale, en développant leur esprit critique et leur curiosité. En somme, ils doivent acquérir au travers de cet enseignement des capacités de réflexion, de mise en perspective et d'argumentation. Convaincus de l'importance des partenariats et des rencontres, leurs enseignants ont souhaité participer avec leur classe au dispositif "Renvoyé spécial".

Cette opération est organisée par la Maison des journalistes et le Clemi (centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information). C'est ainsi que le 17 décembre dernier, les élèves ont eu l'opportunité d'accueillir dans leur

établissement un journaliste tchadien, Louis Deubalbet Wewaye. Contraint de quitter son pays suite à d'importantes menaces et persécutions subies dans l'est du Tchad, ce jeune homme est actuellement résidant de la Maison des journalistes, à Paris.

L'objet de cette rencontre était donc de sensibiliser les jeunes à la liberté d'expression et au pluralisme des médias. Avec beaucoup de simplicité et de pudeur, il a raconté les violences et tourments dont il a été victime, ne cessant jamais de revendiquer ses prises de paroles.

Journaliste de radio, il animait "On en parle", une émission dans laquelle il invitait ses concitoyens à s'exprimer. Il a ainsi expliqué aux élèves : "dans mon pays, il existe un seul quotidien et une chaîne de télévision unique. C'est le monopole de l'information. Alors ma façon à moi



*d'apporter ma modeste contribution, c'est de dénoncer, de parler, de trouver un angle pour parler de tout ça."*

Les élèves, stupéfaits, ont ensuite tour à tour posé des questions, incitant le journaliste à se livrer sur ses projets futurs : la rédaction d'un livre et la pratique du slam. On n'a donc pas fini d'entendre parler de cet homme, qui fait résolument preuve de beaucoup d'indépendance et de courage. ■

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

### 5 jours pour découvrir les coulisses d'un métier

Pour aller au cœur des métiers et étudier les différentes facettes du monde professionnel, les élèves de 3<sup>e</sup> effectuent des stages d'observation chaque année. Pendant une semaine, les jeunes se donnent ainsi comme objectifs de découvrir les missions, les filières pour y accéder, les différents enjeux.

Du 19 au 23 novembre dernier, les élèves du collège la Cerisaie ont effectué leur stage, puis du 11 au 15 février, les élèves du collège Notre-Dame-des-Missions entameront à leur tour ces temps d'observation et d'apprentissage. Tous auront ainsi la possibilité de voir le fonctionnement, l'organisation et le quotidien d'une équipe, d'un service ou d'un commerce et d'appréhender les différents contours d'une profession. Ces jeunes ont réalisé une immersion dans ce qui est pour eux "le monde des grands". Consciente de l'importance que revêt cette première

expérience, la mairie accueille régulièrement des stagiaires.

C'est ainsi qu'au terme de l'année 2012, 89 jeunes de 3<sup>e</sup> ont effectué un stage d'observation au sein de ses différents services. ■



## ORIENTATION

### Un forum pour découvrir les métiers

Afin d'aider les élèves à préparer leur orientation à la fin de la classe de 3<sup>e</sup>, le forum des métiers sera organisé au sein du collège la Cerisaie **le samedi 9 février prochain, de 9h30 à 12h30.**

Initiée par les associations de parents d'élèves, cette manifestation s'organise sous la forme de stands correspondant à des pôles d'activités, comme le médical, les métiers d'art ou le domaine juridique... La particularité de ce forum tient au fait que ce sont des parents d'élèves du collège qui viennent parler et présenter leur travail : les filières, les différents enjeux, les horaires...

Les élèves de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> sont donc invités à venir s'informer, rencontrer et questionner ces parents qui pourront témoigner de leur expérience et de leur parcours professionnel.

**Collège la Cerisaie - 19, rue de la Cerisaie - samedi 9 février, de 9h30 à 12h30. ■**

DISPOSITIF "LIRE ET FAIRE LIRE"

## Si le plaisir de lire m'était conté

Au-delà de ses prérogatives en matière éducative et culturelle, la municipalité s'est donnée depuis plusieurs années pour objectif d'éveiller chez les plus jeunes le goût et le plaisir de la lecture.

### Que la lecture soit un plaisir

Ainsi, grâce au réseau des Médiathèques de la Communauté de communes, les enfants, dès l'âge de 6 mois peuvent, plusieurs mercredis et samedis par mois, participer aux rendez-vous "Café Biberon", "Raconte-moi une histoire" ou "Bébé bouquine" durant lesquels, avec leurs parents et les bibliothécaires, ils partagent des moments ludiques et privilégiés. Le succès rencontré par ces différentes animations littéraires montre qu'elles satisfont une attente, un besoin, et que leur renommée s'est rapidement répandue parmi les parents.

Ce que l'on sait moins, c'est que depuis de nombreuses années, Charenton est inscrite dans un dispositif national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle : Lire et Faire lire.

Ce programme, porté par une association du même nom, trouve son origine dans une action menée à Brest depuis 1985 et dans l'enthousiasme par le célèbre écrivain Alexandre Jardin qui, en partenariat avec la Ligue de l'enseignement et l'Union Nationale des Associations Familiales (U.N.A.F.), l'a lancée sur le plan national fin 1999. Cette année-là, partant du constat de la situation parfois difficile de bon nombre d'enfants et de jeunes face à la lecture, l'auteur avait décidé de réunir enfants et personnes âgées de plus de 50 ans autour du plaisir de la lecture.

### Un moment de lecture mais pas seulement...

A Charenton, une fois par semaine, une bénévole, Claudine Dehaut, vient à la rencontre des tout-petits de la crèche des Bordeaux et des enfants du Centre de loisirs de la maternelle des 4 Vents. Durant 45 minutes ou une heure, à travers toutes sortes de lectures, des plus féériques aux plus effrayantes, elle éveille la curiosité, l'imagination et le goût des belles histoires de ses "petits", mais pas seulement ! En effet, les liens entre grands-parents et petits-enfants n'étant plus une évidence notamment du fait de l'éclatement géographique des familles, Claudine est devenue, au fil du temps, une grand-mère de substitution pour ces enfants ; une grand-mère qu'ils appellent tous par son prénom, qu'ils attendent chaque semaine avec impatience, qu'ils sont fiers de présenter au détour d'une rencontre dans la rue ou au marché à leurs parents, une grand-mère, enfin, qui leur rend bien toute l'affection qu'ils lui donnent.

### Des bénévoles pour étendre l'expérience

Ce dispositif est une réussite auprès des enfants et la Ville aimerait l'étendre à davantage de structures scolaires et de la petite enfance, mais pour y parvenir l'association "Lire et Faire lire" doit disposer de bénévoles en nombre suffisant. Aussi, si vous avez un peu de temps (45 minutes par semaine suffisent) à consacrer à des enfants, **si vous avez envie de partager votre passion et transmettre le plaisir de la lecture, n'hésitez pas et contactez le Service Enfance au 01.46.76.47.81.**

Vous hésitez encore car vous craignez de ne pas être à la hauteur, de ne pas savoir comment vous y prendre ? Soyez rassuré, l'association, la Ligue de l'enseignement et l'UDAF ne vous laisseront jamais seul. Vous serez accueilli, accompagné et formé tout au long de l'année.

Alors n'attendez plus et lancez-vous dans cette belle aventure littéraire et humaine ! ■

## Claudine Dehaut, bénévole de l'association Lire et Faire Lire



*En 1999, j'étais retraitée et à la recherche d'une occupation. J'écoutais distraitement la radio quand soudain mon attention fut attirée par Alexandre Jardin qui présentait son projet Lire et Faire Lire. Ce fut un déclic !*

*Moi qui avais toujours aimé lire, moi qui me désolais de voir les enfants se désintéresser de la lecture, moi enfin qui malheureusement n'avais pas la chance d'être entourée d'enfants, je tenais là l'activité idéale !*

*Bien entendu, je me suis demandée au début si une ancienne employée de banque ferait l'affaire, mais au final peu importe l'horizon socioprofessionnel d'où l'on vient, seule l'envie de partager et de se délecter de chaque moment passé avec les petits compte.*

*Chaque semaine, lorsque je rentre à la crèche des Bordeaux ou au centre de loisirs des 4 Vents, ce n'est pas un public ou des élèves que je retrouve mais bien mes nombreux petits enfants de cœur.*

*C'est un vrai régal et quand je les entends m'accueillir à grand coup de "Claudiiiiineeeeeee!!!" tout droit sorti du cœur, je sais pourquoi je suis là, d'un coup, tous les soucis du quotidien que j'ai pu apporter avec moi sur le chemin disparaissent. A chaque livre que je leur choisis en fonction de leurs âges, de leurs goûts, de la mode, je savoure d'avance les petites moues d'étonnement, de curiosité ou d'amusement que ma lecture va susciter.*

*C'est donc un bel échange qui se passe entre nous : je leur apporte un cadeau, celui du goût pour la lecture, et eux m'offrent leur candeur, leur affection spontanée. Il m'arrive aujourd'hui de croiser les premiers enfants à qui j'ai fait la lecture, à l'époque en CM1 à Notre-Dame-des-Missions. Certains d'entre eux pensent être devenus des lecteurs réguliers grâce à mes interventions.*

*Bien entendu je m'en réjouis mais ce qui importe le plus c'est que tous se souviennent de mes venues, de mes lectures comme des moments de plaisir et rien ne peut me faire plus de joie. ■*



## PROLONGEMENT DU T3

# Le tramway aux portes de Charenton

**Le 15 décembre dernier, le prolongement de la ligne 3 du tramway parisien a été officiellement ouvert aux usagers. Ce nouveau mode de transport va rendre bien des services aux Charentonnais.**

Environ 165 000 personnes prennent place chaque jour dans les rames du prolongement du tramway T3 et parmi eux bon nombre de Charentonnais qui peuvent aisément y accéder par la station "Porte de Charenton" située tout proche de la sortie de métro du même nom de la ligne 8 et non loin de l'arrêt du bus 111.

Transport pour les trajets professionnels, le T3 peut également permettre aux Charentonnais de se rendre aisément aux grands magasins mais aussi aux salles de spectacle et aux équipements sportifs, comme, par exemple, la Cité des Sciences et de l'Industrie, le Zénith, etc., qui se trouvent sur son itinéraire.

Dans quelques années, lorsque le projet métropolitain "Bercy-Charenton" se sera peut-être concrétisé par la mise en place de véritables accès piétons entre Paris et Charenton, les Charentonnais auront aisément accès à une seconde station du T3 : la station Baron Le Roy.

Il est toutefois possible, dès à présent, de l'emprunter puisqu'elle est en correspondance avec les bus 24 et 111 qui traversent la ville.

En attendant, pour le plaisir de tester un nouveau mode de transport ou pour voyager chaque jour dans de nouvelles conditions, essayez-le ! ■

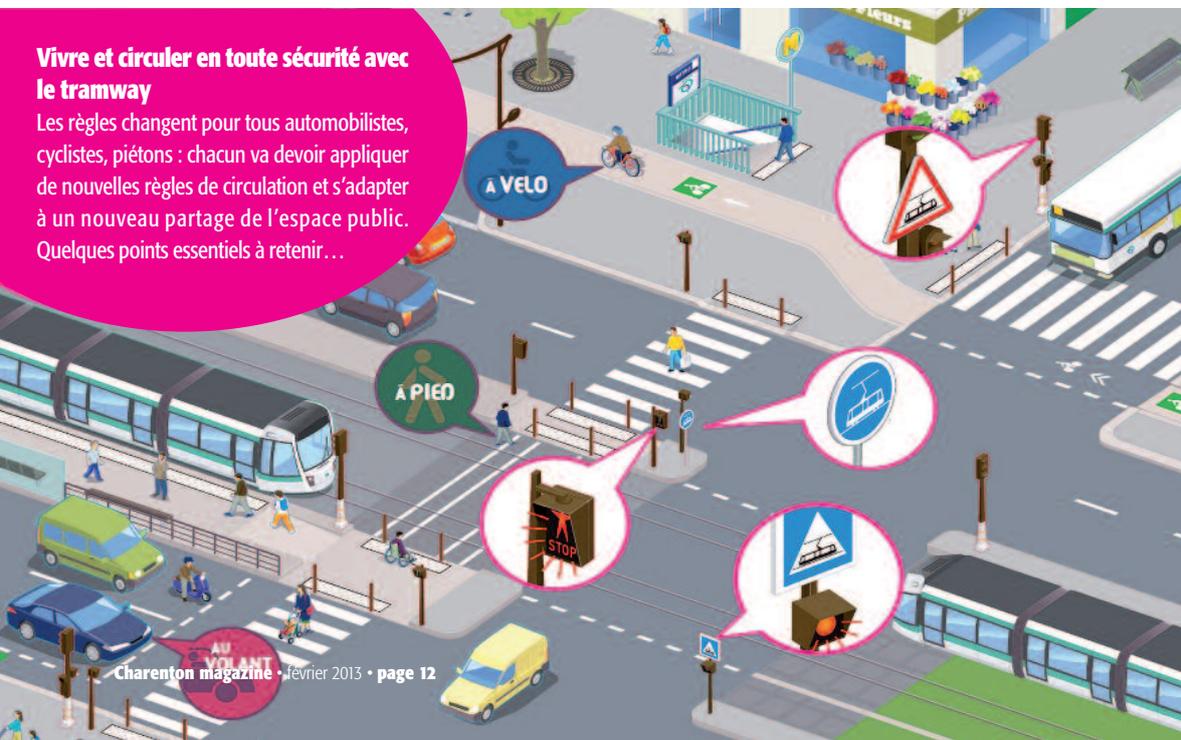
## Le T3 en bref

- Le T3 est en réalité l'adjonction de deux lignes de tramway : le T3a et la T3b qui permettent de rallier le pont du Garigliano à la porte de la Chapelle en changeant à la porte de Vincennes.
- Il circule 7 jours sur 7.
- Ses plages horaires de circulation courent de 5h00 à 0h30 en semaine et de 5h00 à 1h30 les vendredis, samedis et veilles de fêtes.
- Un tramway passe toutes les 4 à 5 mn par sens, aux heures de pointe (contre 6 minutes pour le bus PC).
- Sa vitesse commerciale est de 19 à 20 km/h, (contre 15,5 km/h en moyenne pour le bus PC).
- Le T3 ne nécessite pas de titre de transport spécifique, il correspondant à la 1<sup>ère</sup> zone tarifaire.
- 652 millions d'euros ont été nécessaires à la Ville de Paris, la Région Ile-de-France, le STIF et la RATP pour mener à bien ce projet de transport en commun. ■



### Vivre et circuler en toute sécurité avec le tramway

Les règles changent pour tous automobilistes, cyclistes, piétons : chacun va devoir appliquer de nouvelles règles de circulation et s'adapter à un nouveau partage de l'espace public. Quelques points essentiels à retenir...



### La nouvelle signalétique du tramway

- TRAVERSÉE VÉHICULE D'UNE VOIE DE TRAMWAY**  
Situé aux intersections avec les voies de tramway, ce panneau est généralement accompagné d'un feu de signalisation et rappelle que le tramway est prioritaire.
- FEU ROUGE CLIGNOTANT**  
Au feu rouge clignotant, arrêt obligatoire, un tramway arrive !
- TRAVERSÉE PIÉTONNE D'UNE VOIE DE TRAMWAY**  
Au feu rouge clignotant, arrêtez-vous, un tramway arrive ! Quand le feu est éteint, vous pouvez traverser.
- VOIE RÉSERVÉE AU TRAMWAY**  
Interdiction de circuler, de stationner ou de se promener sur la plate-forme.
- ATTENTION : VOIE DE TRAMWAY**  
Ralentir : plate-forme du tramway à proximité.

STATION "LIBERTÉ"

## Du retard mais pour la bonne cause !



La station de métro Liberté desservant la ligne 8 de la RATP est en travaux depuis janvier 2012 pour une opération de rénovation de grande envergure. Celle-ci s'inscrit plus largement dans la démarche de modernisation des espaces du métro parisien, la plus importante depuis sa construction en 1900. Initié en 1998, le programme "Renouveau du Métro" va s'étaler sur une vingtaine d'années. L'arrêt charentonnais Liberté est la 243<sup>e</sup> station sur les 261 concernées à subir ces travaux de fond.

### Un chantier sans conséquences sur le trafic

Depuis des mois, sans jamais que le trafic n'ait jamais été interrompu grâce aux interventions nocturnes des entreprises, la station fait peau neuve du sol au plafond et depuis la rue jusqu'aux quais. A l'issue de ce chantier, "Liberté" sera plus moderne, plus facile à entretenir, plus confortable et plus sûre.

### Donner à la station plus de sécurité, d'esthétisme et d'accessibilité

Actuellement, les usagers ne peuvent avoir conscience de tout le travail effectué car les interventions ont concerné les câblages, les canalisations, etc.. Ils ont toutefois déjà pu constater que l'éclairage de la salle des billets avait été entièrement refait avec l'installation de nouveaux luminaires qui rythment en douceur les changements d'espaces et renforcent le sentiment

de sécurité. Cet éclairage est plus affirmé que par le passé et est renforcé par les carreaux blancs qui recouvrent les murs. En effet, leur forme biseautée réfléchit et diffuse largement la lumière artificielle. Plus encore, la faïencerie, qui recouvrira prochainement les murs des quais, a été choisie pour concourir à une plus grande cohérence des lieux mais aussi, grâce à la réutilisation des fameuses frises vertes, pour restaurer l'image originelle du métro.

### Le plus visible reste à faire

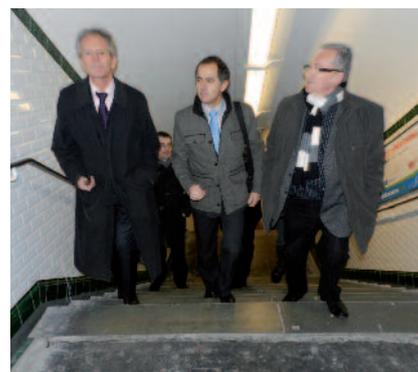
De nouveaux haut-parleurs plus facilement audibles de tous, des caméras de vidéo-surveillance permettant une meilleure protection des quais jusqu'à la sortie, ont également été installés. Reste à présent à mettre en place la nouvelle signalétique adaptée aux malvoyants, à procéder à la réfection des sols pour un effet esthétique, mais aussi pour sécuriser les déplacements des usagers, à implanter de nouveaux sièges sélectionnés pour leur confort et leur forme originale, et enfin à achever les ouvrages de maçonnerie notamment ceux de la voûte du tunnel.

Cette dernière opération a pris quelque retard en raison du matériel particulier qu'elle nécessite. En effet, afin de conserver le trafic des ames, la mise en place d'un pont roulant est nécessaire. Or cet outillage était, il y a peu encore, utilisé par les équipes en charge de la prolongation de la ligne n°12, chantier qui avait pris un peu de retard.



### Un chantier suivi de près par le Maire

Jean-Marie Brétillon et Jean-Pierre Cron, Maire-adjoint, soucieux que les usagers charentonnais du métro retrouvent rapidement une station rénovée et que les riverains soient libérés de ce chantier nocturne, ont sollicité la RATP pour procéder à une visite de chantier le 4 décembre dernier. Il leur a été assuré, à cette occasion, que les Charentonnais découvriront la station entièrement rénovée le 14 juin prochain au plus tard, soit avec près de 7 mois de retard consécutifs à des "mauvaises surprises" découvertes au cours du chantier et aux précautions prises pour la sécurité des usagers. Le Maire a également profité de cette rencontre pour rappeler aux représentants de la RATP présents combien **les vibrations causées par le passage des rames du métro** étaient gênantes particulièrement pour les riverains de la station "Charenton écoles". Les spécialistes ont dû admettre qu'il s'agissait d'une problématique inhérente à la ligne n°8 dès la station Daumesnil due au tracé très courbé de cette ligne. Ils ont toutefois assuré de relayer cette observation auprès des ingénieurs de la RATP qui aviseront peut être du changement des patins installés, il y a près de 8 ans maintenant, entre la voie et la traverse pour atténuer cette gêne. ■



## CADRE DE VIE

# Des petits entretiens pour une grande qualité de vie

Garantir aux habitants l'amélioration constante de leur cadre de vie passe par la mise en œuvre de grandes opérations d'urbanisme, de voirie, d'espaces verts comme l'opération Cœur de ville, par exemple, ou encore la construction d'établissements comme la future école des 4 Vents. Mais il y a aussi le quotidien.

L'entretien méticuleux et régulier du patrimoine urbain est un élément essentiel de ce bien-être au quotidien.

### Des opérations ponctuelles

Chaque année, afin de conserver l'attractivité commerciale de la rue de Paris pendant les fêtes, un effort particulier est consenti à son entretien. Il s'agit concrètement de procéder au nettoyage complet de la voie, des trottoirs et des espaces plantés.

Les feuilles ramassées, les plantations entièrement bêchées, les arbustes taillés, la flânerie est d'autant plus agréable pour les passants et la visibilité des vitrines des commerçants s'en trouve améliorée.

### Un entretien méticuleux et régulier

Cette opération exceptionnelle vient compléter l'entretien régulier opéré tout au long de l'année aux quatre coins de la ville car, contrairement à une idée répandue, **tous les quartiers sont traités de la même façon** :

- un entretien pour conserver la ville propre, tout d'abord, **réalisé au quotidien** mais aussi lors de la campagne de grand nettoyage organisée chaque année de mars à novembre et qui consiste à mobiliser personnel et matériel pour procéder à l'assainissement approfondi des trottoirs, de la chaussée, des espaces verts et du mobilier urbain ;
- un entretien, également, du patrimoine de la ville : mise en peinture, réfection des chaussées, révision du mobilier et notamment des candélabres, interventions diverses pour remédier aux incivilités de certains... toutes ces opérations concourent à pérenniser un bon niveau de sécurité, de confort et d'esthétisme à la ville.



Les soubassements de l'école Valmy ont été entièrement repeints

### Des exemples à la pelle

Les derniers exemples ne manquent pas, mais les avez-vous remarqués ? Emprunter le quai des Carrières, vous constaterez que le parapet qui le longe a été entièrement repeint tout comme les traverses et les pylônes placés sous le pont Nelson Mandela. Revêtus de peinture blanche, l'ouvrage est valorisé et les passants ne s'en sentent que davantage en sécurité.

Poursuivez votre route jusqu'à l'école Port aux Lions qui a été dotée, il y a quelques semaines, d'un nouveau parvis et qui, grâce à ce revêtement, est redevenue agréable et surtout totalement sécurisée pour les enfants et leurs parents. L'école Valmy, quant à elle, a vu tous ses soubassements repeints. Cela peut sembler n'être qu'un détail mais ce nettoyage et cette simple mise en peinture a redonné une nouvelle allure à l'établissement qui était devenu la cible privilégiée des fientes de pigeons !

La Place d'Astier, les murets situés au croisement des rues Victor Hugo et Paul Eluard, prochainement le quartier de la Villa Saint-Pierre... énumérer les réalisations faites chaque jour serait trop fastidieux. Cependant, ces multiples opérations, additionnées les unes aux autres, donnent à Charenton ce caractère auquel chacun est attaché, celui d'une ville où il fait bon vivre. ■

## En bref...

### Sécurité

Afin d'assurer une plus grande sécurité au croisement de la rue Pasteur et de l'avenue de la Liberté, début janvier, un panneau "Stop" a été implanté. Désormais, les véhicules empruntant la rue Pasteur ne bénéficient plus de la priorité à droite.

### Environnement

L'opération de collecte des sapins de Noël a permis de récolter près de 2000 conifères. Transformés en copeaux par les services de la ville, ils vont être utilisés pour pailler les espaces verts ainsi protégés contre une pousse trop importante des mauvaises herbes et une trop forte évaporation des sols.

### Convention

En janvier dernier, Charenton et GrDF ont signé, pour un an, une convention de collaboration visant à faciliter et améliorer la coordination et la qualité des travaux entrepris par le concessionnaire comme par la Ville. Il s'agit aussi de minimiser au maximum les gênes occasionnées sur la voie publique. ■

## Et si l'on parlait des espaces verts ?

**Tandis que le chantier concernant la voirie poursuit son chemin par la rue de Paris, revenons sur un aspect important du projet cœur de ville : les aménagements paysagers.**



L'opération "Cœur de ville" ne concerne pas que les éléments minéraux et mobiliers du centre-ville. Parallèlement à chaque intervention de voirie, l'entreprise chargée des espaces verts opère. Cela signifie, avant la mise en terre des nouveaux végétaux, l'abattage des anciens arbres ; mais que les habitants se rassurent, tout comme eux, la Ville est soucieuse de préserver son patrimoine arboré.

Aussi, tous les arbres pouvant être conservés ont ou seront transplantés dans d'autres aménagements paysagers de Charenton. Ainsi, par exemple, le palmier qui trônait sur la place Ramon auparavant débute une nouvelle vie au pied de la passerelle de l'Embarcadère, dans la rue Croquette.

### **Une unité visuelle paysagère**

Les plantations installées fin 2012 sur la place Ramon permettent aux habitants d'avoir une préfiguration de l'aménagement total du centre-ville puisque le choix des végétaux sera identique pour tout le projet (mis à part derrière le futur miroir d'eau). En effet, le leitmotiv du futur cœur de ville est l'harmonie : harmonie des lignes, mais aussi harmonie des essences

choisies pour offrir une unité visuelle paysagère. Une végétation arbustive ainsi que des plantes vivaces peu gourmandes en eau, créant une transition esthétique avec la place de l'Eglise, ont été choisies pour accompagner les Féliers d'Amérique (*Gelditsia triancanthos* "skyline") qui guideront les promeneurs de la place Ramon jusqu'à l'Hôtel de Ville. Ces arbres ont été retenus pour leur feuillage diffus qui laisse passer les rayons du soleil, mais aussi pour leur couleur chatoyante en automne et leurs fleurs certes discrètes mais mellifères (les insectes y butinent pour en faire du miel) à la belle saison.

### **Des nouveaux arbres choisis et plantés avec soin**

Afin de s'assurer de la qualité et de l'esthétique des futurs arbres charentonnais, Jean-Pierre Cron, Maire-adjoint en charge de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie, accompagné de techniciens du service des Espaces verts, s'est rendu aux pépinières Guillot-Bourne situées en Isère afin de choisir et de marquer d'une bague inviolable chaque spécimen à présent planté sur la place Ramon.

Le Maire, Jean-Marie Brétilon, avait lui-même insisté pour donner la préférence à des arbres issus de pépinières françaises. Pour garantir au maximum les chances de reprise de ces Féliers d'Amérique, leur nord géographique avait été repéré en pépinière.

De cette façon, ils ont pu être replantés exactement selon leur orientation d'origine donc sans bouleversement majeur pour eux.

Leur protection contre les gestes d'incivilité sera également assurée par des bordures dotées d'une lice métallique. Les mêmes procédures seront utilisées pour l'ensemble des végétaux qui constitueront la composition paysagère du projet "cœur de ville". ■

## PLACE RAMON

### **Première phase en voie d'achèvement**

Débutés le 15 octobre dernier, les travaux opérés sur le tronçon "place Ramon" de l'opération Cœur de ville se sont déroulés sans encombre malgré l'arrêt des travaux durant la période de froid. Dans quelques jours, les passants pourront à nouveau emprunter ce passage très fréquenté et bénéficier des nouveaux aménagements réalisés. Les automobilistes, quant à eux, retrouvent au fil du chantier possession de leurs voies de circulation. Tout est, en effet, mis en œuvre pour minimiser les gênes occasionnées et assurer, grâce à une présence renforcée de la police municipale, la sécurité de tous.

Les intempéries survenues fin janvier ont toutefois stoppé le chantier durant quelques jours ; mais ce dernier a repris et devrait s'achever prochainement. ■

RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES

## La bibliothèque sonore à la Résidence Jeanne d'Albret



Parce que l'hébergement n'est pas la seule réponse à apporter à nos anciens, la Ville met sans cesse en œuvre de nouvelles opérations afin de faciliter le quotidien de nos seniors. La dernière initiative est l'accès à la lecture des retraités charentonnais et plus particulièrement des résidents de la RPA Jeanne d'Albret. Marie-Louise Freysz, Conseillère municipale Déléguée chargée de la Résidence pour Personnes Âgées, a choisi de favoriser cette pratique auprès des résidents.

### La médiathèque des Quais en résidence à Jeanne d'Albret

Ainsi, à l'occasion de la fermeture provisoire de la médiathèque des Quais ces derniers mois, les bibliothécaires ont assuré une permanence à la Résidence. "Armés" d'un chariot rempli de

nouveautés littéraires, ils sont venus, chaque vendredi, apporter un peu de la médiathèque directement auprès des lecteurs de Jeanne d'Albret. Friands des conseils de lecture que les bibliothécaires pouvaient leur apporter et de la découverte pour certains des livres édités en gros caractères (et donc mieux adapté à leur vue), les résidents ont beaucoup apprécié cette démarche.

### L'audio lecture, une solution offerte par la bibliothèque sonore

La déficience visuelle, en général liée à l'âge, est parfois un obstacle qui semble infranchissable à certaines personnes pour poursuivre la lecture, ce loisir qu'elles apprécient tant. Pourtant, des solutions existent au premier rang desquelles les livres qui s'écoutent. Charenton ayant la chance

d'accueillir, depuis 2009, l'une des 120 Bibliothèques Sonores de l'association des Donneurs de Voix, il aurait été bien dommageable de ne pas en profiter ! C'est pourquoi, le 21 décembre dernier, Guy Rey et Annie Sintès, respectivement Président et Vice-présidente de cette association charentonnaise, ont été conviés à venir proposer leurs services aux résidents. Après leur avoir expliqué les avantages et les modalités de la Bibliothèque Sonore, Guy Rey leur a laissé le copieux catalogue de la bibliothèque pour leur permettre d'en apprécier toute la richesse. Cette prestation, gratuite pour toute personne ayant des difficultés physiques pour lire (déficients visuels et handicapés moteur à 80%) semble avoir très intéressé les participants, y compris ceux qui ne possèdent pas de lecteurs MP3. Ils ont appris que, grâce à une dotation du Lions Club, des lecteurs spécifiquement conçus pour l'audio lecture pourraient leur être gracieusement prêtés.

Si vous n'êtes pas résident à la RPA Jeanne d'Albret mais intéressé par les services proposés par la Bibliothèque Sonore de Charenton-Confluent Seine - Marne ou si vous souhaitez devenir un "donneur de voix", **n'hésitez pas à contacter les bénévoles de l'association en vous rendant au 146, rue de Paris (le mardi de 13h30 à 17h), en contactant le 01.41.79.40.52 ou le 06.69.09.58.46 ou enfin par email : 94c@advbs.fr** ■

INAUGURATION

## "Les petits trésors" de Charenton

Espaces colorés et ludiques, mais aussi rassurants et adaptés : les enfants de la crèche des "petits trésors"\* vont pouvoir évoluer et se développer en toute sérénité. La structure située au 140, rue de Paris, face à la place des Marseillais a été inaugurée le 17 décembre dernier. Les 369 m<sup>2</sup> dédiés aux tout petits viennent enrichir l'offre d'accueil de la Ville avec 35 nouvelles places, dont 30 sont réservées à la collectivité, dans le cadre du contrat enfance-jeunesse, passé avec la Caisse d'Allocations Familiales. Cette nouvelle structure qui accueille les petits de 10 semaines à 3 ans est gérée par une entreprise spécialisée dans la gestion de crèches, la Maison Bleue. Déjà présente sur la ville depuis 2007 avec un multi-accueil situé au 16 bis, rue de la République, cette dernière était représentée par son président, Sylvain Forestier.

Le Maire, Jean-Marie Brétilon, est venu inaugurer la crèche "des petits trésors" accompagné de Caroline Campos-Brétilon, conseillère municipale, nouvellement en charge de la petite enfance. Elle prend la responsabilité de cette délégation suite à Laure Levy Setbon, qui devant faire face à d'importantes responsabilités professionnelles, a préféré mettre fin à cet engagement. ■

\*Le nom de cet établissement a été choisi comme un clin d'œil au site, qui abritait auparavant le Trésor public !



EHPAD GABRIELLE D'ESTRÉES

## Genèse d'un projet

L'opération Gabriel Péri qui verra l'ouverture d'une école, de logements et d'une maison médicalisée se poursuit. D'ici moins d'un an, les enfants pourront prendre possession de leur nouvel établissement et les personnes âgées trouveront un lieu de vie douillet dans l'enceinte de l'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) "Gabrielle d'Estrées", un nom familier pour tous les Charentonnais qui reconnaîtront le personnage célèbre de l'entourage du roi Henri IV. Voilà une opération qui aura procuré des soucis et parfois même fait douter qu'elle aboutisse.

### Un établissement qui s'est fait attendre

Le projet d'offrir aux Charentonnais, ayant perdu leur autonomie, un établissement capable de les accueillir dans un environnement adapté germe depuis bien des années. L'ouverture de cet EHPAD a dû être repoussée à janvier 2014. En effet, malgré la forte volonté du Maire et de son équipe municipale, embûches et retards se sont accumulés.

Trouver l'emplacement idéal ne fut, déjà, pas chose aisée. Ce lieu de vie et de soin dédié aux personnes âgées dépendantes avait initialement été projeté rue du Séjour puis rue de la Mairie. Dans les deux cas, la faisabilité technique n'autorisait pas une telle construction. Charenton ne bénéficiant pas de ressource foncière, il fallut attendre quelques années pour qu'une nouvelle possibilité se présente : le quartier Gabriel Péri ; plus exactement, l'opportunité d'une opération immobilière privée à laquelle

la Ville a souhaité porter un intérêt particulier. Idéalement situé à deux pas de la Mairie, avec de nouveaux habitants, une école maternelle, ce futur quartier s'annonçait comme un environnement harmonieux pour les futurs résidents.

### Des partenaires à convaincre

Restait à la Ville à obtenir des institutions compétentes les autorisations indispensables pour l'ouverture d'une maison médicalisée. Direction Régionale des Affaires Sociales, Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-sociale, Sécurité sociale, ...

Outre les partenaires administratifs, Charenton a dû trouver des financements pour cet important projet. Sans se décourager, l'équipe municipale a frappé aux portes de celles et ceux qui pouvaient trouver un intérêt à soutenir cette initiative. Valophis Habitat, le Conseil général, la Région ont su répondre présent. Là encore, ces démarches ont demandé du temps.

Dernier partenaire prépondérant : le futur gestionnaire de l'établissement. Le hasard faisant parfois bien les choses, en 2003, Jean-Marie Brétilon rencontre Charles Milhaud, alors président du directeur de la Caisse nationale des Caisses d'épargne, institution bien connue aussi pour ses actions de mécénat et de solidarité. Le courant passe !

Dès lors, décision fut prise que le futur établissement serait géré par la Fondation Caisses d'Épargne pour la Solidarité.



Négociation, recherche de financements, obtention des autorisations, ... en décembre 2010, le chantier s'ouvre enfin. C'est un chantier complexe qui s'annonce alors avec des surfaces à niveler, des sols à assainir, une parcelle endavée et occupée par les autres équipes intervenant sur l'école et l'immeuble d'habitation et qui doit être conduit dans un quartier très résidentiel, donc en occasionnant le moins de gênes possible aux riverains. Malgré toutes ces contraintes, l'EHPAD ouvrira ses portes dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2014. Merci encore aux riverains pour leur patience.

Rappelons que cet établissement va accueillir des personnes âgées en perte d'autonomie.

La résidence proposera **68 places en hébergement permanent, dont 14 places pour l'unité Alzheimer, 2 en accueil temporaire et 6 en accueil de jour.**

Les personnes intéressées pourront d'ailleurs dès le début de l'été visiter une chambre témoin. S'il n'est pas encore possible de retirer des dossiers d'inscription, **elles peuvent se faire connaître par courrier auprès de Monsieur le Maire, Ehpac Gabrielle d'Estrées, 48, rue de Paris, 94220 Charenton. Une liste d'attente est en cours de constitution.** ■



## INAUGURATIONS

### Des résidences embellies et rénovées

Après une période de travaux, la résidence Emmaüs située rue des Bordeaux a été inaugurée le 5 décembre dernier par Jean-Marie Brétilon et son équipe municipale, en présence de Michel Herbillon, Député de notre circonscription et de représentants d'Emmaüs Habitat. Ces différentes opérations avaient pour but d'améliorer le cadre de vie des 171 logements, en apportant une meilleure isolation, un embellissement des parties communes, mais aussi la création

d'espaces sécurisés et plus lumineux. Le 11 janvier dernier, c'était au tour des résidences Bobillot-Sellier d'être mises en lumière, en présence du Maire, du Député, du Président du Conseil général, du représentant de la Région Ile-de-France et du Président de Valophis Habitat. D'importants travaux ont été réalisés, notamment en termes d'assainissement et d'aménagement des espaces extérieurs pour le plus grand confort des habitants. ■



Le commerce de proximité participe, au quotidien, à l'attractivité et au dynamisme d'une ville. A Charenton, soutenir la création et le développement des commerces est une priorité pour l'équipe municipale, car ce sont à la fois des emplois, du lien social, des animations et des vies de quartiers qui sont en jeu !



## Nos commerçants ont

Ces dernières décennies, les comportements de consommation des Français avaient changé avec la multiplication des grandes surfaces et des zones en périphérie des villes.

La crise a bouleversé les habitudes, la société a évolué et l'on observe le retour des achats en ville, avec moins de déplacements et peut-être une meilleure connaissance des produits. Pour beaucoup d'entre nous, la notion de commerce de proximité, c'est le petit épicier du coin, le conseil, la vente au détail, la qualité artisanale des produits, leur provenance...

Pour faire leurs courses et effectuer des achats au quotidien, les Charentonnais ont la chance de disposer d'une importante variété de commerces de proximité.

Petits commerces sédentaires, marchés couverts, grandes surfaces... selon la nature de leurs besoins, leur lieu d'habitation ou leurs habitudes, ils peuvent choisir !

Des petites structures familiales proposant des produits artisanaux, des magasins généralistes ou de la grande distribution, chacun peut, en fonction de ses goûts et de son niveau de vie, faire appel aux commerçants de la ville.

A Charenton, où l'on aime à dire qu'il fait bon vivre, **le commerce est à lui seul un art de vivre**, un attachement aux savoir-faire...

Les consommateurs ont donc accès à une variété importante et le tout, à proximité.

### **Un atout majeur de la ville : son marché**

Situé en plein centre-ville, le marché de Charenton est connu, y compris hors des frontières de la ville, pour ses stands variés, ses couleurs et sa convivialité. De nombreux étals accueillent les clients, proposant des commerces alimentaires (côté couvert) et des stands de produits divers (objets du quotidien, vêtements et accessoires, à l'extérieur).

Son attractivité tient du fait, là encore, de sa

diversité. La qualité et le conseil sont au rendez-vous, les échanges entre les commerçants et les usagers sont conviviaux.

Les Charentonnais aiment à se rencontrer au marché. Pour cela, rappelons qu'ils ont la chance d'avoir les mercredis et samedis pour faire le marché à Charenton, mais aussi, proximité géographique aidant, les mardis, vendredis et dimanches à Saint-Maurice, soit 5 jours sur 7 ! D'autre part, les commerçants présents sur ces marchés proposent des animations commerciales, tout au long de l'année, comme lors de la fête des mères, ou des opérations visant à faire gagner des bons d'achats...

On peut observer la dynamique de ces lieux de vie, d'échanges et de partage. 2012 aura été marquée par la rénovation du marché Emile Bertrand à Saint-Maurice et par la réhabilitation de la voûte du Commandant Delmas à Charenton.



# du talent !

Dans les deux cas, ce sont dorénavant des espaces plus clairs, plus agréables à emprunter, aussi bien pour les professionnels que pour leurs clients !

Si le forum des associations prend place une fois par an dans le marché couvert de Charenton, c'est bien aussi parce que la Ville considère ce lieu comme un endroit clé, un lieu symbolique et essentiel aux yeux de tous.

La diversité et la qualité des stands des marchés de Charenton et Saint-Maurice sont bien souvent louées, mais l'on pourra convenir que ces prestations sont complémentaires des commerces sédentaires installés sur l'ensemble du territoire.

### Des commerces variés

Si l'on peut observer des regroupements par quartiers, force est de constater qu'à Charenton, l'activité commerciale est étendue sur la quasi-totalité du territoire... Les habitants ont leurs

habitudes dans le centre-ville (notamment rue de Paris et rue du Général Leclerc), bien sûr, mais aussi dans le **quartier Liberté** avec la Coupole et sa galerie commerçante, au **quai des Carrières**, mais aussi dans la rue du **Maréchal de Lattre de Tassigny**, toute proche de Saint-Maurice. Depuis toujours, l'offre de commerce local reste diversifiée et importante et ce, malgré l'arrivée en 1990 du centre commercial Bercy 2. En effet, cette coexistence doit sa réussite à l'implantation et à la nature des magasins présents dans le centre commercial. Il peut être tour à tour commerce de proximité pour les habitants du quartier, mais aussi s'adresser à tous les Charentonnais désireux de trouver de grandes enseignes dans leur ville.

L'équipe municipale se félicite de cette hétérogénéité et sait combien elle est fragile, c'est pourquoi elle déploie une large gamme d'actions et d'accompagnements auprès des commerçants.





**Anne Alix,**  
Directrice du centre  
commercial Bercy 2

"Bercy 2 ? Je dirais que c'est un centre pratique, comme un genre de couteau suisse, avec des solutions à beaucoup de choses. On y trouve de l'alimentation, des enseignes de mode, de loisirs, de sport... un peu de tout.

J'ai observé que les clients venaient avec une intention précise, moins pour se promener. Nous avons récemment procédé à des rénovations importantes pour améliorer l'orientation, l'accueil et le confort des usagers. Dans le courant de l'année, nous prévoyons aussi d'offrir de nouveaux services, comme des espaces de repos, de jeux ou le wifi gratuit accessible sur tout le site. Bientôt, les clients disposeront de consignes, pour plus de confort. J'attache une grande importance à la qualité des prestations proposées aux différents publics et il me semble essentiel de rendre leur visite agréable et diversifiée.

Le centre Bercy 2 est accessible au plus grand nombre, les usagers des transports en commun, les gens du quartier et les automobilistes qui peuvent se garer en toute facilité dans le parking souterrain. ■



**René Le Bon,**  
Président de l'association  
des commerçants des  
marchés de Charenton  
et Saint-Maurice

"Nous sommes réunis en association depuis 1975.

Certains commerçants se connaissent depuis longtemps, d'autres nous rejoignent au fil des années. Aujourd'hui, nous sommes 67 adhérents à Charenton et 18 à Saint-Maurice. Régulièrement, on propose des animations sur les marchés, avec des systèmes de bons d'achats à gagner ou des opérations "points rouges"... On se réunit aussi lorsque l'on reçoit des demandes d'installations de nouveaux commerçants.

L'idée, c'est quand même de proposer à la clientèle une belle diversité, avec un panel de produits variés, frais et surtout de qualité. Et puis l'association, c'est aussi l'endroit où l'on discute, on argumente, on échange. Par exemple, il y a quelques années, on avait un vrai souci de stationnement : en garant nos camions dans les rues autour du marché, il n'y avait plus de places pour les clients. La mairie de Charenton a pu négocier avec la ville de Paris pour que l'on se gare maintenant dans une rue du bois. Ça arrange tout le monde ! ■



## Faciliter l'accès aux commerces

Ses moyens d'agir sont multiples, parfois indirects, souvent invisibles. C'est le cas au travers de choix urbanistiques pour rendre plus attractifs certains espaces.

Le meilleur exemple actuel est l'opération "Cœur de ville". Grâce à un environnement valorisé, à la sécurisation des déplacements piétonniers et à la mise en place d'un stationnement gratuit et surveillé sur une courte durée, le Maire, **Jean-Marie Brétilion, espère doper le commerce en centre-ville.**

Le stationnement est un point essentiel du commerce local. Sans emplacement pour les véhicules, le commerce se meurt. C'est pourquoi dès décembre dernier, sans attendre la fin du chantier et en prévision des achats pour les fêtes de fin d'année, il a été décidé d'ouvrir 66 places de stationnement horaire, à des tarifs modérés (1 € la première heure) au parking de la Mairie.

## Des règles d'urbanisme à respecter

Toujours dans ce même esprit, le service municipal de l'urbanisme s'est vu confier des missions de conseil et de contrôle auprès des commerçants et principalement lors de leur implantation sur le territoire.

Il aide à toutes les réglementations (nationales ou communales) lorsque l'on s'installe. Les

agents sont à leur disposition mais doivent également trop souvent s'opposer et verbaliser les implantations sauvages de certains commerçants sur le territoire, en tout mépris des arrêtés municipaux. C'est très souvent le cas pour la pose d'enseignes et de publicités.

Certes, elles font partie du paysage urbain et pour les commerçants et les artisans, elles sont les garants d'une bonne visibilité de leurs activités. Cependant, afin d'assurer une bonne harmonie des espaces publics charentonnais, il existe un arrêté municipal, depuis le 16 mai 2007, qui régit leur installation.

Ainsi, lors de la création d'un nouveau local commercial ou d'une modification de devanture, il convient avant toute chose de s'adresser au service urbanisme ou de consulter le site Internet de la ville. La rubrique "urbanisme" y délivre des renseignements et développe le règlement en vigueur.

Il existe à Charenton un périmètre de protection des Monuments historiques. L'installation d'enseignes et de publicité dans la ville est donc soumise à l'examen de l'architecte des bâtiments de France. Pour tout renseignement, contacter le 01.46.46.47.23

## Les commerces contribuent à l'animation

D'autre part, la Ville encourage et soutient les animations, les événements et tous types

**d'actions commerciales qui font vivre et vibrer les quartiers.** Elle travaille étroitement avec, par exemple, l'association des commerçants de Charenton qui organise chaque année la fête des chapeaux dans la rue du Général Leclerc et l'avenue Jean Jaurès. Dans ce cas présent, elle met à leur disposition des moyens techniques et logistiques, afin d'accompagner l'événement. Un exemple récent vient souligner encore ce lien tissé entre les commerçants et la Ville. Le 23 janvier dernier, Pascal Flandrin, artisan boulanger-pâtissier est venu partager la galette des rois à l'Hôtel de Ville (voir photo ci-dessous).

Votre journal municipal est lui aussi un relais pour informer et communiquer auprès des habitants et des salariés charentonnais. Régulièrement, il présente les nouveaux commerçants ou artisans qui s'installent en ville et valorise les commerçants récompensés lors des remises de Charte de Qualité.

### La Ville proche des commerçants

Avec Patrick Ségalat, Maire-adjoint en charge du commerce, mais aussi de l'emploi, de la vie associative et des nouvelles technologies, la Ville met en œuvre une politique de soutien aux activités de proximité et reste une interlocutrice privilégiée des commerçants, des artisans et des entreprises.

Cette mission est complexe, suppose bon nombre de transversalités et Patrick Ségalat travaille avec

l'appui de la Direction de l'économie et de l'emploi. Avec lui, Valérie Gaudalet, Conseillère municipale, suit de près l'activité des commerces de proximité.

La Direction de l'économie et de l'emploi relève depuis 2004 de la Communauté de communes. Charenton et Saint-Maurice. Elle remplit des missions d'accueil, de conseil et dispose pour cela de services et de nombreux outils pratiques. Ainsi, **une bourse aux locaux** a été créée et mise à disposition en 2010, pour aider les entreprises ou les porteurs de projets dans leur recherche de locaux. Ils sont directement mis en relation avec les propriétaires.

**Un annuaire interactif** des commerçants, deuxième exemple de support technique précieux, recense et délivre depuis 2011 de nombreuses informations sur chaque activité commerciale et artisanale, accessibles sur le site Internet de la ville.

Enfin, ce service active de nombreux réseaux. Il conseille et met en relation avec des partenaires, des associations ou encore des organismes telle que la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

L'année dernière, son équipe s'est renforcée avec l'arrivée d'un manager commerce plus spécifiquement chargé du développement et du dynamisme du commerce local.

Il s'avère qu'à Charenton, on peut dénombrer **397 commerces** et 109 à Saint-Maurice.



**Patrick Ségalat**,  
Maire-adjoint chargé  
de l'économie et de  
l'emploi

*Nos artisans et commerçants ont du cœur à l'ouvrage et détiennent ce savoir-faire de grande qualité qui profite à toutes et tous. Levés tôt le matin pour de longues journées de labeur, ils contribuent au dynamisme de notre ville et participent à ce lien social dont nous avons tous besoin, dans nos rues et quartiers de Charenton ou sur notre marché, auquel nous tenons également.*

*M. le Maire et la Municipalité se montrent extrêmement vigilants et actifs sur l'existence des commerces et sur leur devenir, afin de préserver et dynamiser cet environnement économique de proximité. Tout ceci s'inscrit dans un réel projet qui voit déjà des réalisations significatives, en termes de stationnement, de déplacement, d'embellissement.*

*Le Service Urbanisme et la Direction de l'Economie et de l'Emploi sont des acteurs essentiels pour répondre à ces enjeux majeurs, au même titre que notre partenariat avec les Chambres de Métiers et Chambre de Commerce. La mise en place prochaine du droit de préemption urbain sera un outil précieux pour notre collectivité qui a décidé de relever le défi de l'avenir de son économie locale, afin de demeurer toujours présente aux côtés de ses artisans, de ses commerçants et de toutes celles et ceux qui ont choisi d'entreprendre à Charenton. ■*



**Christophe Villelégier**,  
Président de l'association  
des commerçants de  
Charenton et gérant du  
magasin Lovin'

*"Il était nécessaire que les commerçants de la ville aient un point de relais entre eux, c'est pourquoi au mois de septembre dernier, nous avons repris les statuts d'une association locale qui existait déjà, pour mutualiser nos efforts. Maintenant, nous avons besoin de réfléchir ensemble, de débattre et nous mobiliser pour dynamiser nos actions commerciales : nous devons créer du lien.*

*Chacun a des problématiques à identifier et à partager, notamment les nouveaux commerçants à qui on peut apporter notre expérience et notre soutien. Se constituer en association nous permettra aussi d'être un interlocuteur privilégié auprès de la municipalité. Pour mener à bien ces futures activités, nous allons sans doute nous inspirer des actions menées par d'autres associations de commerçants. " ■*



Pascal Flandrin entouré de Jean-Marie Brétilon et Christian Cambon

## Une réflexion sur le droit de préemption commercial

Afin d'agir et d'intervenir sur cette diversification du tissu commercial, un autre outil existe. Il consiste à **dresser un périmètre de sauvegarde du commerce de proximité**.

Ce dernier s'établit en accord avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et après validation du Conseil Municipal et permet alors d'informer, de créer un observatoire des commerces. Il permet à la Mairie d'être informés lors de la vente d'un commerce et de la fin d'un bail, mais aussi de connaître en amont le type d'activités commerciales et ainsi d'utiliser, si besoin, un droit de préemption commercial.

En envisageant d'utiliser cet outil juridique, la Ville envoie **un signal fort à la population, aux entreprises et aux commerces pour leur montrer sa véritable volonté de préserver le commerce de proximité et ainsi d'assurer la qualité de vie du plus grand nombre.** ■



Garantes de la visibilité des activités commerciales, les enseignes sont aussi des éléments du paysage urbain

## Nous avons besoin de votre avis !



Afin de toujours mieux répondre à vos besoins et vos attentes en matière d'offre commerciale et artisanale, la ville de Charenton vous propose de participer à une enquête sur l'artisanat et le commerce de proximité de votre ville.

**Ce questionnaire anonyme** nous permettra de connaître vos habitudes de consommation et votre avis sur le commerce charentonnais. Il vous donne également l'occasion d'exprimer vos remarques et suggestions. Vos réponses seront précieuses pour établir un diagnostic précis du tissu économique local, réalisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne.

### **Ce questionnaire doit être remis avant le mercredi 20 février prochain.**

- Dans l'une des 6 urnes disposées dans les lieux suivants : à l'accueil de la mairie, à l'accueil de Bercy 2, à l'espace Art et Liberté, à Monoprix, au Point Information du marché du centre et à Aldi.
- Par courrier postal à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne - 27 avenue Raspail - 94107 Saint-Maur-des-Fossés Cedex ou par email à [deveco@cma94.com](mailto:deveco@cma94.com)
- En remplissant l'enquête en ligne sur le site Internet de Charenton [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)

**Merci par avance pour le temps consacré à cette enquête.**

**Le questionnaire "Enquête sur les commerces : vos habitudes et besoins"**

## Vos habitudes de consommation

### Q.1 Que recherchez-vous avant tout pour vos achats courants ?

Le meilleur rapport qualité / prix  Une offre « discount »  Une offre « haut de gamme »

### Q.2 Où réalisez-vous principalement vos achats alimentaires ? (plusieurs réponses possibles)

Dans les commerces de proximité  En moyenne surface (en ville)  En grande surface (super/hypermarché)  Sur Internet   
Sur le marché  Autre(s), précisez : \_\_\_\_\_

### Q.3 Où réalisez-vous vos autres achats (vêtements, équipement de la maison, culture, informatique, ...) ?

(plusieurs réponses possibles)

Dans les commerces de proximité  En grande surface (super/hypermarché)  Sur le marché   
Dans les centres commerciaux  En moyenne surface (en ville)  Sur Internet   
Autre(s), précisez : \_\_\_\_\_

### Q.4 Fréquentez-vous les commerces de Charenton-le-Pont ? Oui, régulièrement Oui, occasionnellement Non

(Si non, passer à la question Q. 13)

### Q.5.a Dans quel(s) quartier(s) de Charenton-le-Pont faites-vous le plus souvent vos achats courants ?

Centre-ville (de la place Aristide Briand jusqu'à la Mairie)  Rue de Paris (portion semi piétonne)  Rue de Paris (de la Coupole à la Porte de Charenton)   
Avenue de Lattre de Tassigny et ses alentours  Liberté / Coupole  Quai des Carrières   
Centre commercial Bercy 2  Autre(s), précisez : \_\_\_\_\_

### Q.5.b Pour quelles raisons choisissez-vous ce(s) quartier(s) pour faire vos achats courants ?

Diversité de l'offre  Proximité du domicile  Proximité du travail  Qualité de l'environnement urbain   
Prix pratiqués  Qualité des produits  Professionnalisme des artisans et des commerçants

Autre(s) précisez : \_\_\_\_\_

### Q.6 Fréquentez-vous d'autres villes pour vos achats courants ? Oui Non

Si oui, précisez la ou lesquelles : \_\_\_\_\_

### Q.7 Pour réaliser vos achats à Charenton-le-Pont, utilisez-vous principalement ?

Votre véhicule  Les transports en commun  La marche à pied  Votre vélo

### Q.8 Si vous réalisez le plus souvent vos achats dans le centre commercial Bercy 2, fréquentez-vous quand même les commerces de proximité charentonnais ? Oui, souvent Oui occasionnellement Non

## Les commerces de proximité charentonnais

### Q.9 Quels sont les établissements de proximité que vous fréquentez le plus régulièrement à Charenton-le-Pont ?

Boulangerie-Pâtisserie  Boucherie-charcuterie-traiteur  Alimentation générale-primeur  Cafés-restaurants  Restauration rapide   
Salon de beauté  Coiffeurs  Tabac Presse  Boutique de prêt-à-porter chaussures   
Pressing  Pharmacie  Banques  Autre(s), précisez : \_\_\_\_\_

### Q.10 Avez-vous accès à l'ensemble des produits répondant à vos besoins dans les commerces de proximité charentonnais ?

Oui  Non

Si non, pourquoi ? (plusieurs réponses possibles)

L'offre n'est pas suffisante  La qualité des produits n'est pas satisfaisante  Les prix pratiqués sont trop élevés   
Les commerces ne sont pas accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite  Vous rencontrez des problèmes pour stationner à proximité des commerces

Autre(s), précisez : \_\_\_\_\_

### Q.11 À quelle fréquence réalisez-vous vos achats dans les commerces de proximité charentonnais ?

Une fois par jour  Plusieurs fois par semaine  Une fois par semaine   
Plusieurs fois par mois  Une fois par mois  Jamais

### Q.12.a À quels moments réalisez-vous le plus souvent vos achats dans les commerces de proximité charentonnais ? (plusieurs réponses possibles)

Matin  Midi  Après-midi  Soir (après 18h)   
En semaine  Le week-end

**Q.12.b Les horaires d'ouverture des commerces de proximité de Charenton-le-Pont vous conviennent-ils ?**

Oui  Non  Si non pourquoi ? \_\_\_\_\_

## Les marchés

**Q.13.a Fréquentez-vous les marchés?**

Oui régulièrement  Oui occasionnellement  Non

(Si non, passer à la question Q. 14) Si oui, le(s)quel(s) : \_\_\_\_\_

**Q.13.b Les marchés sont-ils pour vous ?**

Votre principal lieu de consommation   
Une offre complémentaire de l'offre commerciale de proximité

**Q.13.c Pour quels produits les fréquentez-vous ? (plusieurs réponses possibles)**

Alimentaire  Équipement à la personne  Équipement de la maison   
Autre(s), précisez \_\_\_\_\_

## Votre avis sur les commerces de proximité charentonnais et leur environnement

**Q.14 Que diriez-vous des éléments suivants ?**

	Satisfaisant	Insatisfaisant		Satisfaisant	Insatisfaisant
La qualité des espaces publics aux abords des commerces	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'animation du centre-ville et des quartiers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'éclairage des rues	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La signalétique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'état des commerces	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le stationnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La qualité des vitrines	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le confort / la sécurité des piétons	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement intérieur des boutiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Remarque(s) éventuelle(s) : \_\_\_\_\_

## Vos souhaits pour le développement du commerce de proximité

**Q.15. À votre avis quels sont le(s) commerce(s) et/ou service(s) qui manque(nt) à Charenton-le-Pont ? (plusieurs réponses possibles)**

\_\_\_\_\_

**Q.16 D'après vous, quels seraient les quartiers dans lesquels il serait souhaitable de renforcer le commerce de proximité ?**

Centre-ville (de la place Aristide Briand jusqu'à la Mairie)  Rue de Paris (portion semi piétonne)  Rue de Paris (de la Coupole à la Porte de Charenton)   
Avenue de Lattre de Tassigny et ses alentours  Liberté / Coupole  Quai des Carrières

Autre(s), précisez : \_\_\_\_\_

## Vous êtes

Un homme

Une femme

Âgé(e) de : \_\_\_\_\_

**Si vous habitez à Charenton-le-Pont, dans quel quartier résidez-vous ?**

Centre-ville  Valmy

Pasteur  Bercy

**Depuis combien de temps ?**

Moins de 2 ans

De 2 à 4 ans

De 5 à 9 ans

Plus de 10 ans

**Si vous n'habitez pas à Charenton-le-Pont, dans quelle commune résidez-vous ?** \_\_\_\_\_

**Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ?**

Employé  Profession intermédiaire  Artisan, commerçant, chef d'entreprise   
Ouvrier  Agriculteur exploitant  Cadre et professions intellectuelles supérieures   
Retraité  Sans activité  Autres, précisez \_\_\_\_\_

**Dans quelle ville travaillez-vous ?** \_\_\_\_\_



## INSTANT DÉTENTE

# Un moment Nat'urellement Zen

Une décoration soignée, des lumières tamisées, des espaces dédiés à la douceur : tout invite dans cet institut de beauté à la détente. Nat'urellement Zen est un havre de sérénité où l'on prodigue soins et modelages. En février dernier, Nathalie Martins, jeune esthéticienne a travaillé un moment pour "Étincelle institut". Quelques instants lui ont suffi pour avoir le coup de cœur : les cabines de soins, qui donnent sur un jardin, au calme, les lieux, spacieux et bien distribués et le site lui-même. Alors, quand on lui a proposé de prendre les rênes de l'institut, elle n'a pas hésité.

Confiante et sereine, elle a repris cet établissement en juillet dernier, lui ajoutant une spécificité aux traditionnelles pratiques d'esthétique : l'aromathérapie. Une carte privilège permet de bénéficier de certains avantages, les moins de 20 ans jouissent d'une réduction de -20% et enfin l'institut organise des forfaits et autres promotions ponctuellement. Dans ce cadre harmonieux et chaleureux, les clients ressortent nat'urellement zens !



**Institut de beauté - 25, rue Arthur Croquette - Tél. 01.43.68.42.55 - [www.institut-naturellement-zen.com](http://www.institut-naturellement-zen.com) - Ouvert du lundi au samedi de 10h à 19h ■**



## LORGNETTES ET LUNETTES

# L'opticienne by Cindy

Depuis quelques mois, une nouvelle enseigne de lunettes a vu le jour dans le début de la rue de Paris. Au numéro 17, Cindy Boukhobza s'efforce de répondre à vos problèmes de vision en apportant des conseils personnalisés. Pour aider son client à choisir une monture, elle prendra ainsi en compte la forme du visage, la hauteur des pommettes, un certain type de design, mais aussi le budget qu'il aura choisi de consacrer à cet achat. Lentilles, lunettes, elle saura vous accompagner dans votre choix et effectuer les réglages et les contrôles nécessaires. Cette enseigne de proximité procède également à des vérifications de la vue, avec ou sans rendez-vous. Conseils, petites réparations, Cindy est attentive à votre confort de vue. Elle propose, sur présentation de ce numéro du Charenton Magazine, une remise de -20% sur toutes les montures du magasin et de -30% sur les verres. Cette offre reste valable jusqu'au 30 juin.

**L'opticienne by Cindy - 17, rue de Paris - Tél. 01.56.29.65.58 - Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 19h30 ■**

## NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

# Un bar bien sympathique : l'Olympic

Une ambiance familiale règne dans cet établissement. Un comptoir où discutent quelques habitués, un couple qui prend un café un peu à l'écart, d'autres lisent le journal... Chacun semble avoir trouvé sa place à l'Olympic ; d'autant que sa proximité avec le marché en fait un lieu de rendez-vous où tous peuvent se retrouver et bavarder un moment. Charles Tran et sa femme Estelle ont repris l'établissement l'été dernier. Ils ont procédé à quelques travaux et mises en accessibilité puis ont remanié la carte avec l'aide d'Alain, le chef cuisinier, pour proposer des plats traditionnels comme la souris d'agneau au thym ou la côte de bœuf. Les clients sont servis tous les midis jusqu'à 15h30 et pour cela grand soin est apporté à la présentation, au choix des produits du terroir. Ça n'est pas un hasard, car Charles a travaillé autrefois pour de grandes maisons et c'est là qu'il y a forgé son goût des belles choses. Chaleureux, le patron sait avoir un mot pour chacun et semble avoir

très rapidement insufflé une manière dynamique de diriger l'établissement.

**L'Olympic - 20, avenue Jean Jaurès - Tél. 09.51.96.39.38 - Ouvert du mardi au dimanche de 9h à 20h et le mercredi et samedi à partir de 5h30 ■**



## PIÈCES JAUNES

# Chaque don compte !

Comme chaque année, Fatima Duarte, boulangère au 4 rue du Général Leclerc, se mobilise en faveur de l'opération Pièces jaunes. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, derrière son comptoir, elle invite les clients à faire un geste en glissant quelques pièces dans une tirelire. Cette opération sera conclue par une cérémonie **le samedi 16 février prochain à 11h. ■**

JUMELAGE GRANDE BRETAGNE

## Affûtez vos crampons pour le "rugby time"

Le comité de jumelage Charenton-Trowbridge aime le rugby et attend impatiemment le début du tournoi des 6 nations et ses rencontres colorées où la France affronte ses rivales britanniques et l'Italie dans une ambiance bon enfant. Il vous propose donc de suivre la rencontre Angleterre-France au "Paris Sports" (métro Liberté) dans une atmosphère digne des pubs anglais les jours de match. Entrée libre.

Rendez-vous le samedi 23 février à partir de 17h30 et n'oubliez pas vos écharpes et vos fanions ! ■



DES ASSOCIATIONS À VOTRE SERVICE

## Profitez des vacances d'hiver pour apprendre l'anglais

Vous ne parlez pas anglais ou vous souhaitez réactiver des connaissances scolaires quelque peu évanouies ? A Charenton, il y a plus d'une façon de s'initier ou de se perfectionner dans la langue de Shakespeare grâce aux associations.

**Le Comité de jumelage de Charenton-Trowbridge** s'adresse aussi bien aux adolescents qu'aux adultes avec un système de groupes de niveaux, par des inscriptions à l'année ou des stages sur une courte période.

Le comité organise ainsi du 4 au 15 mars des stages d'anglais de la 6<sup>e</sup> à la Terminale par groupe de 5 élèves maximum d'une durée de 1h30. Les stages ont lieu tous les jours de la semaine (matin ou après-midi) pendant les deux semaines à la Verrière de Bercy. 40 euros/enfant (inscription pour une ou deux semaines) + adhésion (20 euros).

Renseignements ou inscription : 06.12.16.42.21.

**L'association Mini-Schools** s'adresse pour sa part exclusivement aux enfants dès l'âge de 3 ans, pour une initiation à la langue anglaise. Un stage est prévu du 4 au 8 mars au 4 rue de la Mairie de 10 h à 12 h pour les 3 à 5 ans et de 13 h à 15 h pour les primaires.

Un autre stage se déroulera du 29 avril au 3 mai (excepté le 1er mai) de 9h30 à 12h pour les 3 à 5 ans et de 13h à 15h30 pour les primaires.

Renseignements auprès de Mme Truffinet au 01.48.76.24.94



**L'Association Speak English in Charenton** propose des cours et des stages d'anglais adaptés à tous les niveaux et besoins : soutien scolaire - préparation aux examens et concours - initiation et remise à niveau.

Les cours sont dispensés en petits groupes par une professeure diplômée de nationalité anglaise qui vous assurera un encadrement personnalisé et une pratique orale régulière. Outre des formules à l'année, l'association propose aussi des stages de formation continue le samedi matin.

Renseignez vous sur l'agenda des prochains stages, "Let's talk" en février et "Speak out" en mars et profitez des quelques places qui restent.

Contact Carole Mien au 06.64.91.31.58 ou Stephanie Lindsey-Clark au 01.48.93.20.21 01.48.93.57.15  
speakenglishinch@yahoo.fr ■

## En bref...

### Calendrier des assemblées générales

7 février :

18h30\* - Association des Familles de Charenton

8 février :

10h\* - Association d'entraide de la Légion d'Honneur

19h - Section Allemagne du Comité de jumelage (Maison des Associations)

14 février :

16h30\* - Amicale du 3e Age

15 février :

19h\* - Section Italie du Comité de jumelage

23 février :

15h\* - Société d'Histoire et d'archéologie de Charenton - Saint Maurice

26 mars :

19h\* - Comité de Jumelage 4 sections

\*Toutes ces Assemblées générales se dérouleront à l'Espace Toffoli (12, rue du Cadran)

### Une nouvelle association pour le quartier du Pont

L'association "Quartier du Pont de Charenton - Saint-Maurice" vient de voir le jour. Elle a pour objet de créer des liens entre les habitants de ce quartier, sur les communes de Charenton et de Saint-Maurice, par des animations variées, culturelles et intergénérationnelles.

Apolitique, démocratique et laïque, l'association accompagnera les projets d'amélioration de cadre de vie, qui seront portés par les habitants et elle s'efforcera de mener à la responsabilité, au civisme, à l'autonomie et à la solidarité. 10, rue du Maréchal Leclerc 94410 Saint-Maurice. Contacts : Kathy Abitbol 06.15.74.73.21 - Françoise Baudry 06.16.77.85.68. ■

## VERTICAL' GRIMPE

# Un peu plus près des étoiles

Le 8 décembre dernier, les Charentonnais ont pu découvrir une nouvelle discipline en compétition officielle. En effet, le club Vertical' Grimpe organisait pour la première fois le championnat départemental d'escalade de difficulté sur le mur du gymnase Tony Parker.

Une quarantaine de grimpeurs venus de tous les clubs du Val-de-Marne se sont retrouvés pour s'affronter sur les voies spécialement créées pour l'occasion par les frères Bassa et Mickaël Mawem, entraîneurs du club et sportifs de haut niveau - respectivement vainqueur de la coupe de France de vitesse 2012 et champion de France escalade vitesse 2011 ! - Un long travail de

préparation du mur d'une semaine a été nécessaire pour démonter, nettoyer et remonter les prises sur le mur. L'esthétisme des voies de la compétition a fait l'unanimité parmi les participants, ce qui constitue un bel hommage pour le club et un encouragement à renouveler l'expérience l'année prochaine.

### Un club encore jeune qui grandit vite

Rémi Lebeurier, sportif charentonnais engagé en junior masculin, s'est distingué en se faufilant jusqu'à une finale très relevée où un seul grimpeur a atteint le haut de la voie. Il a manqué de peu le podium mais s'est qualifié pour le



championnat régional. Nos quatre autres compétiteurs engagés en junior féminine et en senior (Juliette Clinet, Estelle Duluc, Anne Magdalena et Florent Kieken) n'ont pas démerité et ont réalisé des performances honorables pour une première, mais n'ont pu atteindre la finale. Le club Vertical' Grimpe Charentonnais affilié à la Fédération Française de Montagne et d'Escalade connaît un franc succès pour sa troisième saison d'existence avec 113 adhérents, ce qui en fait le 4<sup>e</sup> club d'escalade du Val-de-Marne. Le club a pris son envol cette année avec notamment la création d'une école d'escalade pour les jeunes de 8 à 17 ans, en complément de l'organisation de sorties à Fontainebleau et en falaises. Le club est aussi soucieux de l'accueil d'enfants handicapés en lien avec le Centre Médico Psycho-Pédagogique et s'occupe de jeunes en réinsertion. L'organisation du championnat départemental vient récompenser l'investissement des dirigeants et des bénévoles du club qui ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin... ■



## 29<sup>ES</sup> FOULÉES CHARENTONNAISES

# Un rendez-vous à ne pas manquer !

Venez nombreux assister et peut-être participer aux traditionnelles Foulées charentonnaises organisées pour la 29<sup>e</sup> édition par l'Azur Olympique Charenton Athlétisme avec l'aide de la commune le **dimanche 10 février** ! Il y en aura pour tous les âges et tous les niveaux !

Au programme : 3 courses enfants, un 5km ouvert aux individuels et aux couples et la Course des As à courir en individuel (15 km) ou en relais (8,5 +6,5 km) !

Les inscriptions s'effectuent jusqu'au dernier moment, dans la limite des places disponibles, auprès de l'Azur Olympique au 01.48.99.17.10 ou sur le site de l'association.

**N'hésitez pas à venir encourager tous les vaillants participants ! ■**

## TENNIS DE TABLE

# Une montée acquise de haute lutte

Consécration pour le Charenton tennis de table ! On attendait depuis 3 ans la

montée de l'équipe de Nationale 4 masculine en Nationale 3. C'est fait depuis le samedi 15 décembre ! La montée a été acquise grâce à la victoire obtenue 35-25 contre Villiers lors du dernier match de la première phase qui s'est déroulé au gymnase Nelson Paillou.

L'équipe composée de Laurent Oribes, Daniel Amaral (capitaine de l'équipe), René Bensimon, Olivier Bernard, Quentin Sanson, Nicolas Capitaine n'a concédé aucune défaite lors de cette phase ! Souhaitons leur bonne chance pour la deuxième phase qui peut les mener en N2.

A noter que dès l'an prochain les équipes engagées dans les compétitions nationales et régionales ne compteront plus que 4 joueurs ce qui augmentera le niveau et accroîtra d'autant la difficulté ! ■



## CLUB GRAVELLE ENTREPRENDRE

### Déjà 5 ans d'existence

Allié solide de la Communauté de communes depuis 2008, le Club Gravelle Entreprendre réunit des acteurs du monde de l'entrepreneuriat local. Depuis 5 ans, il regroupe des entrepreneurs, venus de Charenton, Saint-Maurice et Maisons-Alfort, fortement animés par la volonté de soutenir l'emploi et la création sur le territoire.

Régulièrement, les membres de ce club sont encouragés à échanger, à partager leurs expériences avec des rencontres, comme les matinales, où sont abordés des sujets pratiques, techniques ou encore les réunions plénières qui développent des sujets plus larges touchant au patrimoine local et national.

Le club et la Communauté de communes collaborent, chacun apportant à l'autre des services et des soutiens, qu'ils soient humains, financiers ou logistiques. Ce travail permet également de mettre en relation des professionnels identifiés qui souhaitent s'impliquer, partager leur expertise et apprendre au contact les uns des autres.

En adhérant au Club Gravelle Entreprendre, les dirigeants peuvent accéder à des formations, tisser des liens et rompre l'isolement qui peut parfois être le leur.

En retour, ils soutiennent activement l'emploi, par leur participation à d'importants projets ou manifestations locales, par la transmission

d'offres d'emploi et par le soutien à la création, avec, depuis 2012, le groupe "Gravelle Créateur". Le vendredi 22 février prochain, le Club Gravelle Entreprendre fêtera ses 5 ans. La cérémonie se déroulera au Palais du Luxembourg et c'est Christian Cambon, Sénateur, qui fera visiter les lieux aux membres du Club.



## MODE ET TENDANCES

### Suivre tous vos "desiderata"

En latin, desiderata signifie "choses désirées". Marie-Laure Gallaire, passionnée de mode et de tendances, s'engage à trouver ce qui vous met en valeur, les vêtements et les accessoires qui soulignent votre silhouette et qui vous correspondent au plus juste. Elle a monté la société "Desiderata" avec l'intention de proposer des prestations en matière de mode et de design à ses clients. On pourra l'appeler styliste personnelle, conseillère d'achat ou encore "personal shopper".

Peu importe, il faut retenir son goût d'être au plus près de vos attentes, en apportant son expertise et son savoir-faire.

Plus concrètement, vous avez besoin d'une tenue pour un événement spécial ? Vous convenez avec elle d'un style, d'une gamme de prix et définissez ensemble ce dont vous avez besoin. Ensuite, elle procédera à une sélection de produits afin de vous faciliter l'achat et le choix d'un vêtement ou d'un accessoire. Son service consiste donc à vous conseiller, à prendre en compte vos besoins et vos attentes. Efficace, réactive, elle saura se montrer précise dans ses choix et vous mettre en valeur. S'adaptant à chacun, sa démarche s'étend aussi bien au choix d'un costume, que d'un objet de décoration ou encore de l'évaluation de l'ensemble de votre garde-robe. Il conviendra pour cela d'établir avec elle un devis et un objectif à tenir.

Marie-Laure Gallaire fera partager son expérience de styliste et de manager dans le milieu de la mode pour mieux guider ses clients dans leurs desiderata...

Desiderata - Tél. 06.30.44.95.30 (du lundi au samedi, de 9h à 21h)

Courriel. marielaure.desiderata@gmail.com - Blog. www.desideratapersonalshopper.fr



## CÉRÉMONIE

### Vœux aux anciens combattants

A l'occasion des vœux aux anciens combattants, Jean-Marie Brétilon, Christian Cambon et Michel Herbillon n'ont pas manqué de commenter l'actualité et l'intervention des militaires français au Mali.

En présence de Michel Beauvillier, Président du Comité d'entente des anciens combattants de Charenton - Saint Maurice, ces vœux, rendez-vous convivial de début d'année, sont une occasion supplémentaire de rappeler l'indispensable devoir de mémoire qui permet d'honorer celles et ceux qui se sont battus pour la liberté de notre pays.



## MÉDIATHÈQUE DES QUAIS

### Compte à rebours pour la réouverture

La médiathèque des Quais, fermée depuis octobre pour travaux, fait actuellement peau neuve. La peinture est encore fraîche (avec des teintes chaudes fuchsia et mauve qui rappellent les couleurs du logo des médiathèques) et les dernières touches sont en passe d'être finalisées. Les travaux sont d'importance. On peut citer notamment les



aménagements pour les personnes en situation de handicap (toilettes et ascenseurs), une toute nouvelle borne d'accueil avec une banque de prêt centralisée au rez-de-chaussée (dépôt express, demandes de renseignements, inscriptions, ...) et une libre circulation car la médiathèque est plus que jamais un lieu de vie où les Charentonnais aiment à se retrouver autour d'un livre, d'un journal ou d'un magazine. Les équipes s'activent pour la réouverture prochaine, sans doute courant mars, avec comme exigence d'offrir un service public de qualité. On peut d'ores et déjà vous annoncer une grande journée portes ouvertes pour le **samedi 23 mars** où vous pourrez découvrir votre nouvel équipement flambant neuf.

## CRÉATION

### Rejoindre l'annuaire des artistes

En avril dernier, votre magazine vous informait de la création d'un annuaire des artistes, né de la volonté de faire connaître la richesse culturelle du territoire local. Lors des fêtes de fin d'années, ce collectif hétéroclite d'artistes a ainsi proposé une 1<sup>ère</sup> exposition collective intitulée "Noël en Art". Plasticiens, peintres, illustrateurs, photographes et sculpteurs y ont présenté un large choix d'oeuvres.

Il est encore possible de rejoindre cet annuaire et ainsi de participer à une dynamique locale. Si vous souhaitez vous faire connaître et accéder à une meilleure visibilité, vous pouvez envoyer par mail votre parcours, votre pratique ainsi que quelques photos à l'adresse suivante :

[parcourscharenton@gmail.com](mailto:parcourscharenton@gmail.com)

L'annuaire est consultable sur [www.artistesdecharenton.com](http://www.artistesdecharenton.com)

## THÉÂTRE

### Nuit d'été, un spectacle léger à découvrir

La compagnie charentonnaise Spirytus vient de créer un nouveau spectacle, intitulé "Nuit d'été", œuvre de David Greig et Gordon Mac Intyre.

Deux êtres que tout oppose se rencontrent un soir à Edimbourg, peut-on tout quitter et tout recommencer à 35 ans ?

Cette comédie romantique, qui n'est pas une comédie musicale mais une pièce avec des chansons, mêle habilement l'humour, la profondeur, la légèreté et la musique. La pièce mise en scène par Nicolas Morvan se joue à Paris, à la Manufacture des Abbesses, jusqu'au dimanche 24 février 2013. Les spectateurs charentonnais pourront bénéficier d'un tarif préférentiel de 13€ au lieu de 24€.

La Manufacture des Abbesses 7, rue Véron - Paris, 18<sup>e</sup>  
Métro Abbesses ou Blanche - Tél. 01.42.33.42.03



## T2R

### Sunderland, une comédie à l'anglaise

Si l'action de cette pièce se déroule dans le nord de l'Angleterre au temps de la grippe aviaire dans une ville triste où le football est le seul moyen de rêver à quelque chose, son auteur est bien français. Clément Koch a su décrire la réalité populaire anglaise avec le talent et l'aisance d'un Ken Loach ou d'un Mike Leigh et traiter avec humanisme et émotion d'un sujet brûlant d'actualité. Mais rassurez-vous l'humour et la fantaisie sont également au rendez-vous dans la mise en scène de Stéphane Hillel et vous passerez une soirée mémorable.

Sunderland- Vendredi 8 février au T2R à 20h30.



# à Charenton et à Saint-Maurice

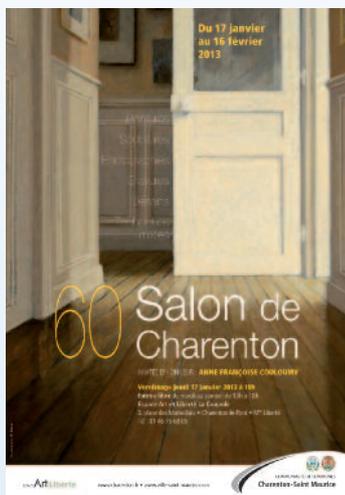
# Sortir

## L'agenda culturel et artistique de la Communauté de Communes

### JUSQU'AU 23 FÉVRIER

#### 60e Salon de Charenton

Entrée libre du mardi au samedi de 13h à 18h  
Peintures, sculptures, photographies, techniques mixtes, gravures, dessins...  
Espace Art et Liberté à Charenton - 01.46.76.68.14.



### JUSQU'AU 24 FÉVRIER

#### Exposition Kinna

Au cœur de la nouvelle confiserie charentonnaise, venez découvrir des œuvres colorées et pleines d'humour.  
Couleurs à croquer - Place de l'Eglise à Charenton  
06.60.83.27.57 - couleursacroquer@dartybox.com

#### Chambre 108

Du mercredi au samedi à 20h30  
le dimanche à 17h

Théâtre. Cat. C : 18 €, 10 €, 14 €, 7 €  
Mise en scène François Bourcier. Avec Hervé Masquelier, Isabelle Rougerie, Jean-David Stepler.  
Deux hommes dans une chambre d'hôpital, deux destins qui vont trouver un point de rencontre. Loin d'être une simple comédie, cette pièce évite le pathos et nous offre un vrai moment de vie comme une ode à la joie. Petit t2r à Charenton - 01.46.76.67.00. www.lestheatres.fr

### MARDI 12

Du mardi 12 février au samedi 2 mars  
Frontières : coutures ou cicatrices ?

Exposition - entrée libre  
Mystère et magie de la frontière : elle entérine la différence mais rend ses riverains semblables de part et d'autre...  
Médiathèque des Quais à Charenton - 01.46.76.65.00.

Du mardi 12 au samedi 23 février  
Exposition Hyacinthe et Rose

Une exposition des peintures de l'album de Martin Jarrie aux Éditions Thierry Magnier avec un texte de François Morel.  
Médiathèque Eugène Delacroix à Saint-Maurice  
01.45.18.81.71.



### JEUDI 14

19h : Concert des jeunes artistes  
Conservatoire Olivier Messiaen à Saint-Maurice  
01.45.18.81.59.

### VENDREDI 15

Du vendredi 15 au dimanche 17 février,  
de 10h à 17h30 : Atelier pastel  
Forfait 3 jours : 240 €. Par la Société des Pastellistes de France. Thème : animalier  
Ateliers d'Art de Charenton - Inscription : 06.19.94.75.90.

#### 19h : La vérité sur Frankenstein

Conte musical dès 7 ans - 13 €, 10 €  
Le navire du capitaine Walton est prisonnier des glaces dans le pôle nord. Un étrange visiteur échoue à son bord. C'est Victor Frankenstein le biologiste. Il poursuit une créature monstrueuse qu'il dit avoir fabriqué...  
Studio-Théâtre de Charenton - 01.43.96.21.05. www.studiotheatrecharenton.org  
Autres représentations : samedi 16, vendredi 22 et samedi 23 à 19h, dimanche 17 et 24 à 16h.

### SAMEDI 16

11h : Bébé Bouquine  
Animation lecture - entrée libre  
Pour les enfants de 6 mois à 5 ans et leurs parents pour une rencontre autour du livre et des comptines, histoires collectives et individuelles... par

la comédienne Frédérique Flanagan.  
Médiathèque de Bercy à Charenton - Inscription obligatoire au 01.46.76.65.00.

### DIMANCHE 17

10h30-11h30 : Atelier peinture découverte  
27 €. Enfants dès 3 ans, adolescents, matériel fourni. Vos enfants aiment peindre ? Ou alors ils ont besoin de prendre confiance en eux ? Vous avez envie de les voir développer leur personne ? Vous pouvez leur proposer de vivre une expérience d'atelier peinture "sans jugement".

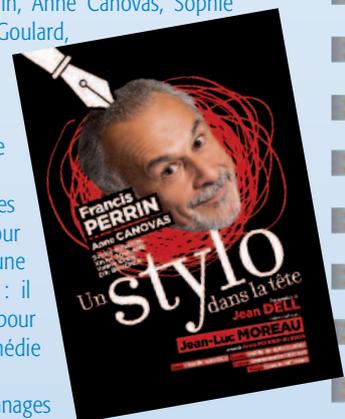
En petit groupe.  
L'Atelier de Charenton - Sandrine Sananès : 06.12.61.39.08. - www.latelierdecharenton.com

14h-18h : Créations peinture sur verre  
Ateliers intergénérationnels - 35 €, 25 € (adh. 15 €)  
Fournitures comprises et goûter offert.  
Les ateliers tout en couleurs à Charenton  
Nataly Guetta : 06.84.59.63.24.  
www.atelierscouleurs.org

15h45 : Heure d'Orgue  
Concert - libre participation  
Avec Christian Mass - Orgue  
Église Saint-Pierre de Charenton - Jean Guilcher : 06.60.20.74.68.

### JEUDI 21

20h30 :  
Un stylo dans la tête  
Théâtre. Cat A : 39 €, 27 €, 16 €, 12 €  
Avec Francis Perrin, Anne Canovas, Sophie Gourdin, Xavier Goulard, Valérie Even, Eric Boucher.  
Victor Aubrac est un auteur de théâtre à succès.  
Ce soir, il réunit ses meilleurs amis pour leur annoncer une grande nouvelle : il s'est inspiré d'eux pour écrire une comédie hilarante.  
Il avait ses personnages sous la main : un homo, deux sœurs névrosées, l'ex de sa femme, alors pourquoi chercher plus loin ?



Théâtre des 2 Rives à Charenton - 01.46.76.67.00.  
www.lestheatres.fr ©Bernard Richebe

### VENDREDI 22

**19h : Les Brueghel - une dynastie au succès foudroyant**

Conférence d'histoire de l'art - 8 €, 5 €  
Entre 1550 et 1650 environ, la famille Brueghel a joué un rôle considérable dans la peinture des Pays-Bas. La popularité de leurs œuvres est encore sensible aujourd'hui. Programmée par l'Atelier d'arts plastique Pierre Soulages et présentée par David Mandrella, historien d'art. Billetterie dès 18h30. - Théâtre des 2 Rives à Charenton - 01.46.76.68.06.



**20h : Tamara Drewe**

Cinéma sur les quais - entrée libre  
Réalisé par Stephen Frears en 2010. Avec son nez refait, ses jambes interminables, son job dans la presse people, ses aspirations à la célébrité et sa facilité à briser les cœurs, Tamara Drewe est l'Amazone londonienne du XXIe siècle. Son retour au village où vécut sa mère est un choc pour la petite communauté qui y prospère en paix... navette gratuite au départ du kiosque de la place A. Briand à 19h45  
Espace jeunesse à Charenton - 01.46.76.44.48



### SAMEDI 23

**10h-17h : Atelier peinture à l'huile**

55 € (adh. 15 €). Initiation au couteau  
Ateliers d'Art de Charenton - 01.43.68.91.76

**16h : Murs : une autre histoire des hommes**

Conférence de Claude Quétel - entrée libre  
Avec l'auteur Claude Quétel nous tenterons de comprendre comment et pourquoi les murs ont jalonné et structuré notre histoire de l'Antiquité à l'époque actuelle. (sous réserve)  
Médiathèque des Quais - 01.46.76.65.00.

### DIMANCHE 24

**14h-18h : Créations mosaïque**

Ateliers intergénérationnels - 35 €, 25 € (adh. 15 €)  
Fournitures comprises et goûter offert.  
Les ateliers tout en couleurs à Charenton  
Nataly Guetta : 06.84.59.63.24.  
www.atelierscouleurs.org

**16h : Orchestre des Conservatoires Charenton-Saint Maurice**

Chapelle de Conflans à Charenton - 01.46.76.68.00.

### SAMEDI 2 MARS

**11h : Bébé Bouquine**

Animation lecture - entrée libre  
Pour les enfants de 6 mois à 5 ans et leurs parents pour une rencontre autour du livre et des comptines, histoires collectives et individuelles... par la comédienne Frédérique Flanagan.  
Médiathèque de Bercy à Charenton - Inscription obligatoire au 01.46.76.65.00.

### DIMANCHE 3

**14h-18h : Créations peinture sur verre**

Ateliers intergénérationnels - 35 €, 25 € (adh. 15 €)  
Fournitures comprises et goûter offert.  
Les ateliers tout en couleurs à Charenton  
Nataly Guetta : 06.84.59.63.24.  
www.atelierscouleurs.org

### LUNDI 4

**10h30 : Grain de sel**

Théâtre à partir de 3 ans - 8 €, 5 €  
Grain de sel est un petit clown vêtu de blanc et de bleu qui allume les lampions pour le spectacle et place les enfants sur les bancs du chapiteau. Il n'a pas grande confiance en lui.

Alors quand les enfants cessent de venir au cirque parce qu'ils regardent trop la télévision et que le cirque met la clef sous la porte, Grain de Sel est désespéré... Ce très beau conte de Martine Deleerm raconte combien il est important d'avoir confiance en soi pour oser prendre des risques...

Les chansons et numéros se succèdent, drôles ou mélancoliques, comme les couleurs de la vie !

Par la Cie Eulalie

Studio-Théâtre de Charenton - 01.43.96.21.05.  
www.studiotheatrecharenton.org

Autres représentations : Mardi 5, mercredi 6, jeudi 7, vendredi 8 à 10h30 et mercredi 6, vendredi 8 et samedi 9 à 16h.



**Du lundi 4 au vendredi 8**

**de 10h à 11h15 : Stage de peinture**

Forfait 5 jours : 135 €. Enfants dès 3 ans, adolescents, matériel fourni. Dans un lieu spécialement aménagé, avec du matériel de grande qualité et dans une démarche rigoureuse et respectueuse du développement de chacun, l'Atelier de Charenton propose à vos enfants un précieux moment de détente et de loisir loin de la pression du quotidien.  
L'Atelier de Charenton  
Sandrine Sananès : 06.12.61.39.08.  
www.latelierdecharenton.com

**de 10h à 12h : Atelier dessin peinture**

Pour les enfants dès 6 ans. 10 € la séance, fournitures comprises.  
Ateliers d'Art de Charenton - 01.43.68.91.76.

**de 19h à 21h : Stage poterie adultes**

50 € (adh. 15 €). Thème : création végétale.  
Fournitures comprises  
Ateliers d'Art de Charenton - 01.43.68.91.76

**Du mercredi 4 au vendredi 15**

**de 14h à 18h : Les bulles'arts...**

Activités artistiques et loisirs créatifs "à la carte" sur réservations.

25 € par enfant. Fournitures comprises et goûter offert.  
Les ateliers tout en couleurs à Charenton  
Nataly Guetta : 06.84.59.63.24.  
www.atelierscouleurs.org

### MARDI 5

**Du Mardi 5 au Samedi 30**

**Écritures urbaines : du tag au graff**

Exposition - entrée libre  
Exposition sur les différentes formes d'écritures urbaines composée d'œuvres originales et d'informations sur ce phénomène urbain.  
Médiathèque des Quais - 01.46.76.65.00.



### MERCREDI 6

**9h45 : Raconte-moi une histoire**

Entrée libre

Venez écouter les histoires racontées par les bibliothécaires pour les enfants à partir de 6 mois.  
Médiathèque Montgolfier à Saint-Maurice - 01.49.76.47.25.

## GROUPE CHARENTON DEMAIN

### EDUCATION : UNE RÉFORME DE PLUS !

Comme tout bon Ministre de l'Éducation nationale qui se respecte, Vincent Peillon veut imprimer sa marque et a décidé de chambouler les rythmes scolaires **en passant de 4 jours à 4,5 jours de classe** pour les écoles maternelles et élémentaires. Cette décision a été annoncée le jour de sa nomination et avant même la passation de pouvoir avec son prédécesseur !

C'est une réforme de plus dont les communes se seraient bien passées, **elles qui auront à en supporter les conséquences financières**. Restauration scolaire, transports, activités périscolaires, animateurs, autant de coûts supplémentaires à assumer pour les municipalités. Les associations, elles aussi, devront s'adapter, alors qu'elles accueillent jusqu'ici les enfants pour des activités sportives ou culturelles le mercredi matin.

L'impréparation qui préside à cette réforme, les informations contradictoires, l'absence de concertation nous navrent au regard de changements qui auront un impact certain sur l'organisation familiale.

Enfin, et par-dessus tout, **l'intérêt des enfants a-t-il été réellement mesuré** alors que les experts eux-mêmes sont divisés sur la question ?

A Charenton, bien entendu, nous appliquerons la loi. Sans présager de la décision qui sera prise par le Conseil municipal, **il nous paraît a priori très incertain de prévoir une mise en œuvre dès la rentrée 2013**. Il nous semble en effet important de connaître l'avis des conseils d'école, des directeurs, des parents et de permettre à tous de prendre le temps de s'organiser.

C'est là une réforme très coûteuse qui n'a pas vocation à modifier en profondeur notre système d'éducation qui pourtant en aurait grand besoin (refonte des programmes par exemple).



**Les élus du groupe Charenton Demain**  
Retrouvez-nous sur notre blog : [www.charenton-demain.fr](http://www.charenton-demain.fr)

## GROUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

### NOS ACTIVITÉS CULTURELLES SONT-ELLES EN DANGER ?

Les activités culturelles sont entrées dans la ligne de mire des maires de Charenton et de Saint-Maurice. A peine les premières mesures de redressement économique de notre pays ont-elles été annoncées par le gouvernement qu'ils en ont fait un prétexte pour laisser supposer un gros coup de rabot sur l'offre culturelle de nos communes.

La nouvelle Communauté de Communes n'a strictement rien créé de nouveau en matière culturelle ! **Alors pourquoi ce qui était correctement dimensionné lorsque nos deux communes géraient chacune leur politique culturelle, serait aujourd'hui trop coûteux ?**

Y aurait-il un conservatoire de trop sur nos communes ? Ils sont tous les deux pleins à craquer et ne peuvent accepter toutes les demandes d'inscription chaque nouvelle année.

Les médiathèques coûtent-elle trop cher ? C'est à mettre en rapport avec le budget total de fonctionnement de nos communes qui est d'une centaine de millions d'euros.

L'un des théâtres devrait-il fermer ? Leur fréquentation laisse entendre le contraire.

Une autre idée avancée par la majorité est de concentrer l'offre culturelle pour les enfants et d'en exclure la plus grande partie des adultes qui en bénéficient.

**La culture ne peut pas être considérée comme une variable d'ajustement et n'a pas vocation à n'exister qu'en période de croissance économique.** C'est une donnée essentielle de l'émancipation de tous les citoyens, c'est le reflet du type de société dans laquelle nous souhaitons vivre.

Il ne faudrait pas oublier également, qu'elle participe à la création d'emplois et à la croissance économique de notre pays et de nos villes.

Pour toutes ces raisons, nous invitons les Charentonnais-es à exprimer, avec nous, leur désaccord.

Le 15 janvier 2013.

Réagissez sur notre blog : <http://ps-charenton.fr>  
Retrouvez l'actualité du Conseiller régional : <http://www.gillesmauricebellaiche.net>



**Les élus du groupe municipal "Réunir pour Changer à Charenton" : G-M BELLAÏCHE, Conseiller régional, entouré de S. POULAIN, J. STEFANI et M. DEFAYE**

## GROUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

### DÉPENSER AUTANT EST-IL NÉCESSAIRE ET BIEN VENU ?

**La Ville investit pour le cadre de vie ! L'opération "cœur de ville" coûtera en fait plus de 3,4 millions d'euros hors taxes, hors frais de maîtrise d'œuvre (46 500 €), et hors frais de sondage et d'expertise géotechnique (30 000 €)** - et peut-être plus avec d'autres sommes non encore identifiées. Il y avait sans doute d'autres priorités... ! Nous ne sommes pas opposés aux aménagements, aux rénovations et savons que l'entretien du patrimoine de la ville a un coût. Nous avons voté favorablement pour les travaux que trop retardés de l'Hôtel de Ville et du Tribunal d'instance lors du dernier Conseil Municipal et dont l'état est préoccupant. Néanmoins nous nous interrogeons sur la pertinence des aménagements de prestige du centre-ville. Ils auraient pu raisonnablement être différés en cette période de crise et de disette budgétaire annoncée.

Car la lecture de la loi de finances pour 2013 est suffisamment explicite quant à ce qui attend **tous les contribuables, du plus modeste au plus aisé**, contrairement aux promesses électorales socialistes. Tout le monde est mis à contribution pour réduire le déficit à 3% du PIB et trouver les 33 milliards d'euros nécessaires. Le gel du barème des impôts est maintenu : les contribuables qui se trouvaient juste en dessous d'une tranche, vont se retrouver dans la tranche supérieure et donc payer plus d'impôts. Et certains contribuables aux faibles revenus, non imposés jusqu'à présent, risquent de se retrouver dans la première tranche d'imposition et de perdre les avantages liés à leur situation initiale. Une nouvelle tranche d'impôts est d'ailleurs créée et les revenus du capital intégrés au barème de l'impôt sur le revenu. Adieu nos petites économies ! Même la redevance TV est aussi augmentée. Les pensions des retraités imposables seront soumises à un prélèvement de 0,15%, pour aider au redressement des comptes de la Sécurité sociale en 2013. Belle façon de remercier, dans un contexte de chômage alarmant, les anciens pour leur vie de travail !

C'est donc dans ce contexte que nous nous opposons aux décisions municipales de transformations luxueuses et de dépenses inconsidérées des deniers publics pour ces réalisations non indispensables telles la création d'un miroir d'eau face à l'Hôtel de ville (potentiellement dangereux et d'entretien contraignant) et la modification d'une rue de façon telle qu'elle risque de nuire à son "petit commerce". Même si par ailleurs des opérations dites "blanches" (= en partie payées par les promoteurs) ont pu être récemment réalisées par la construction d'une école et d'un Ehpad.

Pour ne pas rester sur une note grise, et puisque à l'heure où vous nous lisez, l'époque est encore aux vœux, **nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux pour 2013 !**



**Marie-Hélène Rougeron, Alain Dreyer, Françoise Kaziz-Mouric, Groupe "Charenton en mouvement"**

# Charenton Magazine répond à vos interrogations sur la vie de votre ville



Je stationne mon véhicule au parking Médicis depuis de nombreuses années et j'ai eu la mauvaise surprise de voir que les tarifs s'étaient envolés passant de 60 à 90 €. N'est-ce pas un abus de la part de la Ville ou de votre délégataire Vinci ?  
Michèle N.

**Charenton Magazine :** La vocation de la ville n'est pas de louer des emplacements de parking au mois. Elle a dans ce domaine une mission de service public : aider les commerçants, leurs clients et les usagers du centre-ville et leur permettre de stationner pour des périodes de courte durée.

D'ici un à deux ans, le parking Médicis, dont la Ville est propriétaire, sera sûrement réservé à un stationnement de courte durée comme nous venons de le faire pour le parking de la Mairie. C'est dans cette optique que la municipalité commence à dissuader le stationnement pérenne, sans pour autant l'interdire dans l'immédiat. C'est aussi la raison de l'augmentation du tarif qui d'ailleurs se rapproche des montants habituels de location d'un emplacement de parking.

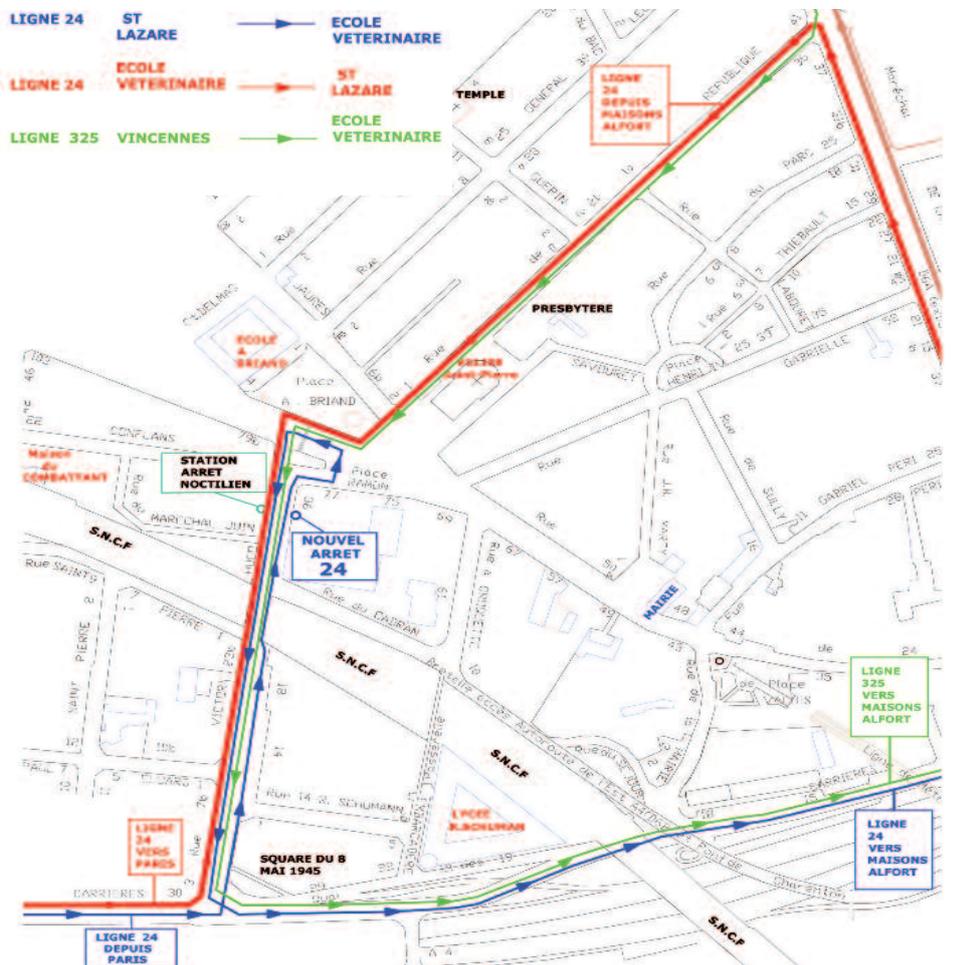
En contrepartie, la Ville s'est rapprochée des bailleurs sociaux qui disposent de parkings souterrains pour mettre à disposition des actuels abonnés des solutions de remplacement, sécurisées et à un tarif raisonnable. ■

A l'occasion des travaux du centre-ville dont je félicite la mairie car il était temps que l'on puisse marcher sur des trottoirs stables et sans flaques d'eau, je m'étonne de la disparition de l'arrêt de bus devant le Monoprix, déplacé rue Victor Hugo. L'arrêt sera-t-il réinstallé place Ramon ?

Charles S.

**Charenton Magazine :** Dans le cadre des travaux actuels en cœur de ville, nous avons demandé à la RATP de ne plus faire circuler d'autobus dans la partie de la rue de Paris depuis la rue Croquette jusqu'à la rue de la Mairie. Nous avons proposé que les bus empruntent justement la rue Croquette, mais cette suggestion n'a pas été retenue d'autant qu'il fallait conserver

l'arrêt se situant sur le Pont de Charenton desservant également Saint-Maurice. De plus, il a été constaté par la RATP que beaucoup de véhicules stationnaient devant l'arrêt de bus situé devant le Monoprix, gênant la giration des bus, leur stationnement et l'accès des personnes handicapés. Aussi, compte tenu du nouveau trajet du 24 et du 325 qui remontera la rue Victor Hugo, tournera sur la gauche en contournant le bloc d'immeubles et redescendra par cette même rue Victor Hugo pour reprendre le quai des Carrières en direction du Pont de Charenton, l'arrêt de la place Ramon n'avait plus de raison d'être. La RATP créera donc un nouvel arrêt en haut de la rue Victor Hugo qui n'occasionnera aucune gêne pour les riverains et qui évitera les stationnements des automobilistes. ■



## RECENSEMENT

**Vous avez eu 16 ans, venez vous faire recenser :**

- de février à mai 2013 pour les jeunes garçons et filles nés en février 1997,
- de mars 2013 à juin 2013 pour ceux nés en mars 1997,
- d'avril 2013 à juillet 2013 pour ceux nés en avril 1997.

**Si vous veniez avant votre date anniversaire, votre demande ne pourrait être enregistrée. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.**

**Pièces à fournir :**

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- un justificatif de domicile récent.

**Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc.).**

## AFFAIRES CIVILES

**Du lundi au vendredi : 16, rue de Sully de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h**

**Le samedi : 7, rue Gabriel Péri de 8h30 à 11h45 - Tél. 01.46.76.46.50**

### S'engager pour les écoliers

A la charnière entre l'école, la commune et les parents d'élèves, les délégués départementaux de l'Education nationale sont chargés de faciliter les relations entre les partenaires de l'école publique, pour le bien-être des élèves. Cette année marque le renouvellement quadriennal de ces délégués et dès à présent, il est possible de porter sa candidature à cette fonction. Chacun peut ainsi s'engager en prenant part activement et bénévolement à cette mission de surveillance des établissements scolaires. Il convient pour cela d'être âgé de plus de 25 ans, d'être porteur de valeurs laïques et d'être attaché à la cause de l'enseignement public.

**Candidature à adresser à : Mylène Rossignol, Présidente Départementale des DDEN du Val-de-Marne - 1, rue Mansard, 94000 Créteil - Courriel : dden.udvaldemarne@gmail.com**

## NAISSANCES

### Avec nos plus vives félicitations

Clément LIGHEZZOLO  
Nayan DE ANDRADE MONTEIRO  
Eva SOUSSAN  
Almatou SIDIBE  
Ariel ASSUIED  
Ava AROUS  
Evy PEREZ  
Sophie PETIT-MARC  
Melina BOUHIL  
Ambre BAUDET  
Mila ILIC  
Gabriel DIAW  
Joey INIGO  
Juliette FOTSO TADAH  
Ulysse GASTINE  
Jeanne GALY VIS  
Eden BERDAH  
Lina BENSEKRANE  
Tyméo PÉZERON  
Antoine AUCLAIR  
Anael ATTAL  
Lucas DELOPOULOS  
Yeremakhan KORA  
Anna-Marya SOROKIN  
Amnon ENCAOUA  
Tara HATTAB  
Laetitia HANNEZO  
Andy EL BEZE  
Valentin LETEMPLE  
Diego LOPEZ  
Steven SMITH  
Clara GIRINON  
Inès BENMLIH TAYA  
Azriel DARMON  
Emma PELLAS  
Jade RAFLA  
Apolline BENIZRI LUBAT  
Arthur MICHOT  
Darell BENTURA  
Jouhayna HEDDAR  
Nolann COULY  
Eden PUJOL  
Mattis MARQUIER  
Manon DUMARCHER  
Adam EL AISSAOUI  
Deborah KHAYAT  
Nina BINISTI  
Merlin MARGUERITTE  
Selma EL SHAMY  
Mohamed BEYE  
Léo RIFFARD ESPERVIE  
Noha DELACÔTE  
Zoé DUBOIS  
Blaise BLANCHARD  
Maxim TELEVCA  
Ortal WERTEL  
Victoria CANOT  
Barnabé SITRUK

Josh ATTIA  
Serine ZEMRAOUI  
Kaïs BASTIDE  
Nathan ROCHE  
Ysaé DIALLO RAEVEL  
Lison AFEGBAI  
Chloé LE CURIEUX  
Anoucha ROUHI  
Axel RAKOTOARIVOANJANAHARY  
Tristan LOGEART  
Lola PATTE PEYRAT  
Benjamin DELORME  
Gabriela BOKOBZA

## MARIAGES

### Avec tous nos vœux de bonheur

Hélène HAOUZI et Mickaël CHEMOUNY  
Chhen Nai UN et Bun Ly TIENG  
Aziza MEHYAOUI et Razik MAHDADI  
Virginie PETIT et Patrick HERRADA  
Laurence CHANTREAU et Bernard DESROSIERS  
Merieme BOUKHOUIT et Patrice LOUOT  
Clara DANA et Romain LELIEVRE  
Levyna SOUFFIR et Yoann COHEN  
Elise LEITAO et Damien AUCLAIR  
Valérie MARTIN et Philippe WATRIN  
Marie-José DOS SANTOS et Jeronimo DE CARVALHO  
Adeline SAM et Olivier TA

## DÉCÈS

### Avec nos sincères condoléances

Tobias MERYN  
Yvonne KERLOCH veuve LE BIHAN  
Nedjma SARFATI veuve SMADJA  
David BINDER  
Colette CHAPPELLIER épouse BIGUEUR  
Julien LEDOS  
Paulette SOUQUIÈRES veuve DUVAL  
Raymond VAULTIER  
Marie ESCANDE veuve VIGUIER  
Louisa RAMIREZ veuve PANCHUQUET  
Sylvie de POULPIQUET  
Germaine BERTRAND veuve MARNIQUET  
Robert BAR  
Suzanne MORIN veuve AMY  
Yann LE GLATIN  
Pierre COURTAY  
Marcelle DANGAUTHIER épouse LECHAT  
Simonne LAROZE veuve MORILLE  
Eliette PAUTRAT veuve SENOTIER  
Albert BARRÈRE  
Joël BARRÉ  
Maurice BAHIER  
Benjamin LEROY  
Jean PECQUEUR  
Josette FENESTRAZ épouse ALVAREZ  
Nicole BOUYER veuve GACON  
Henriette PELTIER veuve VANDERCHMITT

## @ Contactez vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

### Hervé Gicquel

1<sup>er</sup> Maire-adjoint - chargé des finances, des ressources humaines et des Moyens généraux  
Vice-président de la Communauté de Communes chargé des finances  
hgicquel@charenton.fr

### Valérie Fruaut

Maire-adjoint - chargé de la jeunesse  
vfruaut@charenton.fr

### Pierre Miroudot

Maire-adjoint - chargé de la solidarité  
pmiroudot@charenton.fr

### Marie-Hélène Magne

Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire  
mmagne@charenton.fr

### Jean-Pierre Cron

Maire-adjoint - chargé de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie  
jcron@charenton.fr

### Patrick Ségalat

Maire-adjoint - chargé de la vie associative, du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies  
psegalat@charenton.fr

### Benoît Gailhac

Maire-adjoint - chargé des sports  
bgailhac@charenton.fr

### Chantal Lehout

Maire-adjoint - chargé des affaires civiles  
clehout@charenton.fr

### Chantal Gratiet

Maire-adjoint - chargé de la vie des seniors  
cgratiet@charenton.fr

### Anne-Marie Thierce

Maire-adjoint - chargé de la communication, des relations institutionnelles et du partenariat économique  
athierce@charenton.fr

### Michel Van den Akker

Conseiller municipal délégué à la prévention/santé, aux personnes en situation de handicap et à la maison médicalisée

### Caroline Campos-Brétilon

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance  
ccampos@charenton.fr

### Pascal Turano

Conseiller municipal délégué à la prévention et à la sécurité publique  
pturano@charenton.fr

### Jean-Marc Boccara

Conseiller municipal délégué à l'animation  
jboccara@charenton.fr

### Olivier Girard

Conseiller municipal délégué à la vie des quartiers et à la propreté de la ville  
ogirard@charenton.fr

### Marie-Louise Freysz

Conseillère municipale déléguée chargée de la Résidence Jeanne d'Albret

**L'équipe municipale vient à votre rencontre tous les samedis matins de 10h à 12h devant l'entrée du marché couvert en centre-ville. Elle sera également présente les samedis 9 février et 2 mars place des Marseillais, le samedi 16 février devant le centre commercial Bercy 2 et le samedi 23 février quai des Carrières devant le magasin Aldi.**



## SANTÉ

### Permanences pharmacies

#### • Dimanche 10 février

Pharmacie KEULEYAN  
67, rue de Paris  
Tél. 01.43.78.78.09

#### • Dimanche 17 février

Pharmacie LIENHARD  
118, rue de Paris  
Tél. 01.43.68.18.32

#### • Dimanche 24 février

Pharmacie LACLAIRES  
52, rue Gabrielle  
Tél. 01.43.68.06.61

#### • Dimanche 3 mars

Pharmacie MANSOURATY  
54, rue de Paris  
Tél. 01.43.68.01.41

#### • Dimanche 10 mars

Pharmacie NGUYEN QUACH  
14, rue Victor Hugo  
Tél. 01.43.76.62.32

## INFOS OFFICIELLES

### Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton le jeudi 14 février 2013 à partir de 19h.

### Conseil communautaire

La prochaine séance aura lieu le **lundi 18 février** à 19h en Mairie de Charenton.

### LA PHOTO DU MOIS

Comme bon nombre de Charentonnais, André B. a tenu à souligner l'efficacité des services municipaux durant les intempéries du mois de janvier. Il nous a fait parvenir ce cliché.



29<sup>EMES</sup>

# FOULÉES CHARENTONNAISES

**10 DIMANCHE  
FÉVRIER 2013**

**VENEZ PARTICIPER AUX  
FOULÉES POUR TOUS**  
avec l'Azur Olympique  
et la Ville de Charenton

- COURSE DES ENFANTS  
1,5 km à 9h45 et 2,4 km à 9h15
- LE TOUR DE CHARENTON  
5 km à 10h
- COURSE DES AS  
15 km à 10h30 - Individuel et relais
- CHALLENGE ENTREPRISE

**Renseignements et inscriptions :**

- Sur le site de top chrono : [www.topchrono.biz](http://www.topchrono.biz)
- Sur le site de l'Azur Olympique :  
[www.azurcharenton.fr](http://www.azurcharenton.fr)
- A la Direction des Sports  
16, avenue Jean Jaurès - Tél. 01.46.76.44.00  
[www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)



[www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)



Charenton, une VILLE à VIVRE